

# Lettres

Revue éditée par l'Asselaf  
pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française

*L'éditorial de Philippe de Saint Robert*

## Désolante francophonie

LE XII<sup>e</sup> SOMMET DE LA FRANCOPHONIE s'est donc tenu à Québec, du 17 au 19 octobre dernier. Il fut auparavant impossible de savoir quoi que ce soit de sa préparation, sinon qu'on devait y parler de sujets aussi neufs et passionnants que « la démocratie et l'état de droit », la « gouvernance économique », le « développement durable » et, à la toute fin, de l'« environnement et la langue française ». Ce flou politico-artistique ne disait à peu près rien du seul problème auquel pourrait répondre les gentils membres : à savoir, de contribuer efficacement à ce que les échanges universels ne soient pas monopolisés par l'anglo-américain, avec tout ce que cela comporte de formatage de la pensée et d'avidité hégémonique. Pire : il fut impossible d'alerter l'opinion publique dans ce qu'il est convenu d'appeler la « grande presse » frileuse, qui ne voulait à aucun prix faire de peine à M<sup>me</sup> Pécresse.

On pouvait certes inscrire l'actuelle situation de la langue française dans le monde sous la rubrique touchant à l'« environ-

nement et la langue française » : on a même tenté de nous faire croire que ce sujet y avait été abordé pour la première fois, ce qui est faux. La langue anglaise, très belle bien qu'un peu difficile à exprimer, n'est évidemment pas visée, mais plutôt l'usage

détestable et l'instrumentalisation qu'en fait la puissance américaine (qui l'a du reste appauvrie). L'ère Reagan-Thatcher s'achève, avec son cortège d'arrogances.

D'ailleurs, il s'avère qu'en rapprochant deux enquêtes faites en 2005, l'une sur un échantillon de près de 30 000 ressortissants européens, l'autre sur 37 000 étudiants allemands, on constate qu'il n'y aurait que 2 % de la population non anglophone d'Europe qui maîtriseraient l'anglais correctement.

Il conviendrait, ainsi que le souligne Hervé Bourges, dans le rapport

remis en juin dernier au secrétaire d'État à la Francophonie, rapport qui comprend de nombreuses propositions, de procéder à une véritable « renaissance » du concept et de la pratique de cette « mise en partage » de notre langue par un nombre d'États



**En plaquant le Sommet de la Francophonie pour rejoindre un George Bush finissant et en déniait aux Québécois le choix d'assumer un jour la maîtrise de leur destin, l'actuel président la République n'a pas seulement déçu et et choqué ce peuple tout de même consubstantiel au nôtre, il a aussi et surtout provoqué de grandes interrogations sur la continuité de la politique francophone de la France, déjà peu ambitieuse.**

**Mentionnons en outre que le président et le Premier ministre de la Roumanie, pays hôte du précédent Sommet, n'ont pas fait le déplacement à Québec, mais que le président algérien Bouteflika y était présent, au titre d'« invité spécial ».**

(Suite en page 2.)

(Suite de l'éditorial.)

étonnant mais, selon moi, excessif, dans la mesure où très peu d'entre eux manifestent un véritable engagement ; qu'il s'agisse de la place faite au français dans leur enseignement ou de l'usage qu'ils en font dans les relations internationales. Considérer la francophonie comme un club où l'on se rencontre une fois tous les deux ans, pour parler de tout et de rien, n'a aucun intérêt. C'est pourtant ce qui vient une fois de plus de se passer, puisque l'actuelle crise internationale a occulté tout le reste, au point de justifier la quasi-absence du président de la République, impatient de retrouver son grand ami le président Bush. De prétexte en prétexte, signalons que Nicolas Sarkozy avait de toute façon peu de goût pour cette « grand'messe » francophone, puisqu'il avait initialement décidé de regagner Paris dès le vendredi soir, c'est-à-dire la veille de la séance de clôture où sont prises les décisions.

On fait grand cas de l'insertion, bien tardive, de notre appartenance à la francophonie (le mot, d'ailleurs, n'y est pas) dans la nouvelle constitution, dite « Constitution Balladur ». Il est à craindre que cette hironnelle ne fasse pas le printemps d'une francophonie renaissante. En effet, de quoi avons-nous eu l'air à Québec, après que notre ministre de l'Enseignement dit supérieur eut déclaré notre langue « déclinante », impropre aux débats internationaux, et même européens ; et de nous expliquer que nous devons cesser de pourchasser l'anglais, alors que nous avons cru comprendre que c'étaient les anglophones qui se donnaient beaucoup de mal – avec notre aide – pour chasser le français ? De quoi pouvions-nous avoir l'air, alors que la Société française de cardiologie vient, après tant d'autres sociétés savantes, de faire passer à l'anglais sa publication mensuelle – *Archives of Cardiovascular*

*Diseases*, s'il vous plaît – au risque de n'être plus lu par nombre de ses lecteurs habituels dont la connaissance de cet anglais de spécialité est insuffisante ? Ou ne s'agit-il que de s'adresser à de futurs lobotomisés ?

Loin d'être exemplaire, la conduite de la France est dirimante. Il existe une Organisation internationale de la Francophonie (OIF) : que fait-elle, sinon des discours ? Il y avait un Haut Conseil de la Francophonie : on l'a supprimé parce qu'il fatiguait son président (qui était, depuis François Mitterrand, le président de la République en exercice). La dernière « feuille de route » du ministère de la Culture consacre une ligne et demie à la mourante Délégation à la langue française, et les États généraux du multilinguisme qu'il a organisés à la Sorbonne ont été un festival de langue de bois.



Bien en vue

## *Lettre(s) s'expose* au Salon de la Revue

*Du 10 au 12 octobre dernier à Paris, s'est tenu le 18<sup>e</sup> Salon de la Revue, à l'espace des Blancs-Manteaux, dans le quartier du Marais, fort couru des Parisiens et où se tiennent régulièrement de nombreuses manifestations, entre culture et faits de société. Pour la première fois, notre revue Lettre(s) y était exposant et, grâce à un heureux hasard qui fit ainsi bien les choses, un des exposants les plus au large et les*



*mieux placés, cette année, bien visible dans l'allée centrale.*

*Merci à nos amis qui se sont relayés pour tenir le stand pendant les trois jours du salon. Sur la photo ci-contre, on peut voir mademoiselle Chardonnet, notre trésorière, en compagnie de Georges Delangle, notre spécialiste de Tristan L'Hermitte et des méthodes d'apprentissage de lecture.*

*Nous avons eu notre petit succès, c'est pourquoi nous envisageons de réitérer l'opération.*

Ph. L.





Nous assistons silencieux (et par conséquent complices) à la persécution de notre langue par les fascistes flamands, qui violent les règles élémentaires de l'esprit dit « européen » sans le moindre scrupule : que fait la Commission, si vétilleuse lorsque nous appliquons la si modeste loi Toubon, qui ne persécute aucune langue ? Rien.

Il convient de rappeler qu'aucune langue – pas même l'anglais – n'a le statut de langue de travail dans les instances européennes. L'usage du français n'y fut qu'une pratique jusqu'à l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun. Chaque fois que l'on voulut instaurer l'existence officielle de deux ou trois langues de travail, on s'est heurté au fanatisme flamand pour qui la reconnaissance du caractère international du français apparaît comme un désaveu de sa politique, laquelle n'a aucune légitimité.

Mais pourquoi s'en prendre aux autres ? Le discours, prononcé le 20 mars, par le président de la République à l'occasion de la « Journée internationale de la Francophonie » n'a été relayé par aucun journal, aucun média. On aurait au moins pu relever qu'il désavouait publiquement les propos écervelés de M<sup>me</sup> Pecresse, et qu'il se prononçait pour l'enseignement de plusieurs langues étrangères, ce qui est tout différent de ce « tout anglais » et de ce bilinguisme à la manque que veulent nous imposer les autorités du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. D'ailleurs, comme l'a démontré de longue date Claude Hagège, le bilinguisme n'existe pas, car, selon un théorème bien connu, la mauvaise monnaie finit toujours par chasser la bonne. C'est une utopie (de plus).

Le président Sarközy a bien voulu réaffirmer que, n'en déplaise à M<sup>me</sup> Pecresse, « le français est une grande langue des sciences, des technologies, de l'économie et de la culture ». Également que la « diplomatie française continuera d'être vigilante sur l'usage du français dans la vie internationale. [...] Et, ajoute-t-il, je peux vous dire que j'exercerai la présidence de l'Union européenne en français. Je souhaite

## Prix Nobel

# Le Clézio, littérature française ou « littérature-monde » ?

L'ATTRIBUTION du prix Nobel de littérature à Jean-Marie Gustave Le Clézio constitue-t-elle une victoire de la littérature française, et de la langue française avec elle ? Elle oppose en tout cas un démenti cinglant à certains détracteurs du français qui, jusque dans le gouvernement de la République, ne donnent pas cher de l'avenir de notre langue. La distinction d'un auteur d'expression française, par un jury international, vient en effet invalider les étonnants propos de l'hôte actuel du Quai-d'Orsay, pour qui l'avenir de la francophonie s'écrirait... en anglais.

La décision du jury du Nobel affirme d'autant plus le caractère international du français que Le Clézio n'est pas un auteur « hexagonal », pour ainsi dire. Né à Nice, en 1940, d'une famille mauricienne – et de lointaine ascendance bretonne –, le lauréat du prix Renaudot en 1963 avec *Le Procès-verbal* a partagé sa vie entre tous les continents, toutes les civilisations.

À tous ses romans, qui sont autant d'appels au voyage, un point commun au moins : la langue française, dont Le Clézio a dit qu'elle était « peut-être [s]on véritable pays », dans un entretien publié en 2001 par *Label France*, la revue du ministère des Affaires étrangères français dont nous avons précédemment regretté dans nos colonnes le nom par trop anglicisé.

### « ACTE DE DÉCÈS DE LA FRANCOPHONIE »

Faut-il, pour autant, faire de la nobélisation de l'auteur de *Désert* une victoire

que nous accentuions nos efforts auprès des institutions européennes pour conserver un équilibre entre les langues de travail de l'Union. Les institutions communautaires ne doivent pas relâcher leur nécessaire politique du plurilinguisme. » Il est à espérer que Bernard Kouchner est au courant.

de la francophonie ? Le Clézio faisait partie des quarante-quatre signataires de la tribune parue dans *Le Monde des livres*, en mars 2007, qui appelait à une « littérature-monde en français ».

La particularité de ce manifeste est qu'il prétendait signer « l'acte de décès de la francophonie », qualifiée de « dernier avatar du colonialisme », un véritable *casus belli* à l'encontre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et ressenti comme tel par son secrétaire général, Abdou Diouf.



Jean-Marie Le Clezio  
Prix Nobel de littérature 2008

L'ancien président du Sénégal, peu suspect de zèle colonial, avait d'ailleurs répliqué par voie de presse, dans une tribune assez convenue.

Cette « littérature-monde », à laquelle appelaient Le Clézio et les quarante-trois autres signataires de l'article, devait également bien se garder de tout « souci d'on ne sait quel combat pour ou contre la prééminence de telle ou telle langue, ou d'un quelconque "impérialisme culturel" ». Une déclaration cohérente avec les propos qu'a tenus l'écrivain lors du même entretien avec *Label France* : « si on considère la France comme nation, je dois dire que je me suis rarement identifié à ses impératifs. »

L'émergence d'une « littérature-monde en français » n'aurait pourtant rien de contradictoire ni à la francophonie, ni aux impératifs de la France.

Il est même permis de penser qu'ils sont complémentaires, et que le risque de prééminence et d'impérialisme de la langue anglaise et de la culture anglo-saxonne, que Le Clézio et les autres signataires de la tribune balaient du revers de la main sans le nommer, n'est pas un fantôme.

Roman BERNARD

(Suite en page 5.)



## Remise du prix 2008 de la Carpette anglaise

L'ACADÉMIE de la Carpette anglaise (1) s'est réunie le 26 novembre 2008. Le jury, présidé par Philippe de Saint Robert, était composé de représentants du monde associatif (2), syndical et littéraire.

Au premier tour de scrutin, par onze voix contre deux, le prix de la Carpette anglaise 2008 a été décerné à madame Valérie Pecresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour avoir déclaré que le français était une langue en déclin et qu'il fallait briser le tabou de l'anglais dans les institutions européennes, ainsi que dans les universités françaises, en rendant obligatoire l'enseignement intensif de cette langue au détriment de toutes les autres (ce

**Contact : Marc Favre d'Échallens,  
secrétaire de l'Académie de la  
Carpette anglaise.  
chez le Droit de Comprendre  
34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris  
Courriel : parlerfranc@aol.com**



**Le président Saint Robert, entouré des membres du jury, proclame en souriant les résultats.**

qui est notamment contraire au traité de l'Élysée de 1963).

À titre étranger (3), la Carpette anglaise a été décernée au premier tour de scrutin, par douze voix contre une, à Eurostat, service des statistiques de la Commission européenne, qui diffuse depuis avril 2008 sa publi-

cation *Statistiques en bref* uniquement en anglais, renonçant aux langues allemande et française (4).

Anne Cublier, Paul-Marie Coûteaux, Jean-Loup Cuisiniez (représentant du monde syndical), Hervé Bourges, Yves Frémion et Dominique Noguez sont membres de cette académie.

(1) La Carpette anglaise, prix d'indignité civique, est attribué à un membre des « élites françaises » qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France au détriment de la langue française.

(2) Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Cercle des écrivains cheminots (CLEC), Défense de la langue française (DLF) et le Droit de comprendre.

(3) Le prix spécial à titre étranger est attribué à un membre de la nomenklatura européenne ou internationale, pour sa contribution servile à la propagation de la langue anglaise.

(4) Voir *Lettre(s)* n° 46, p. 5 (Ndlr).

### LES CANDIDATS AU PRIX DE LA CARPETTE ANGLAISE 2008 ÉTAIENT :

– Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, pour la promotion continue d'une « *France bilingue* » qui est la traduction de l'anglophonisation à marche forcée de la France ;

– l'École nationale des Ponts et Chaussées, pour avoir mis en place, par le biais d'une *School of International Management*, un enseignement dit *Executive MBA* dispensé entièrement en anglais ;

– Valérie Pecresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour avoir déclaré qu'elle voulait « *briser le tabou de l'anglais* » à l'université française et pour avoir annoncé qu'elle ne militait pas « *pour imposer l'usage déclinant du français dans les institutions européennes* » à l'occasion de la présidence française de l'Union » ! ;

– France 3, chaîne publique du groupe France Télévisions, pour avoir proposé une chanson en anglais pour représenter la France, lors du grand prix 2008 de l'Eurovision à Belgrade ;

– Carrefour, premier groupe français de distribution, pour avoir débaptisé ses supermarchés « *Champion* » et les appeler désormais « *Carrefour market* » ;

– le groupe français Nelson qui chante en anglais, pour avoir déclaré, par la voix de son chanteur, « *J. B.* », que « *le débit du français nuisait à la musicalité* » ! ;

– l'École des Hautes Études en Santé publique, pour avoir ouvert à Paris, en septembre 2008, un « *Master* » interdisciplinaire en santé publique, dispensé en langue anglaise ;

– Christophe Barbier, directeur de la rédaction de *l'Express*, pour avoir déclaré, le 13 juin 2008 : l'Europe a un « *outil de communication commun, c'est l'anglais. On pourrait d'ailleurs l'utiliser pour faciliter tout ça, en mettant dans sa poche, avec le mouchoir par dessus, une fierté un peu dépassée.* »

### LES CANDIDATS AU PRIX SPÉCIAL DU JURY À TITRE ÉTRANGER ÉTAIENT :

– Eurostat, le service des statistiques de la Commission européenne, qui diffuse, depuis avril 2008, sa publication *Statistiques en bref* uniquement en anglais, renonçant aux langues française et allemande ;

– Margot Wallström, vice-présidente de la Commission européenne, qui diffuse son bloc-notes informatique uniquement en anglais.

(Fin de l'éditorial.)

Quant à M<sup>me</sup> Pecresse, elle peut se procurer facilement ce discours – une véritable « feuille de route » – auprès du service de presse de l'Élysée, comme je l'ai fait moi-même. Malheureusement, les prédécesseurs de Nicolas Sarközy ont souvent tenu le même langage, sans qu'il en résultât rien. Et M<sup>me</sup> Pecresse conserve des fonctions dont elle n'a pas la compétence, alors que ce pauvre Bockel s'est retrouvé aux Anciens combattants pour moins que cela. Ici, la « rupture » heureuse serait que les actes s'ensuivent.

Hélas, une fois de plus, le président Sarközy aura exercé sa maladie de la « rupture » à l'encontre de l'héritage du général de Gaulle, en prenant officiellement position contre la volonté des Québécois, mainte fois affirmée, et toujours contrariée, de se déclarer souverains. Même François Mitterrand, en dépit de son anti-gaullisme maladif, n'avait osé aller aussi loin, ni surtout se déclarer partisan indéfectible de l'« unité du Canada » – pays qui n'a pas plus d'unité que n'en ont, ou n'en avaient, la Belgique, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Géorgie. Il est permis de se demander comment la diplomatie française, qui a tant œuvré à revers de tous les « grands principes internationaux » afin d'arracher le Kosovo, terre historiquement serbe, à la Serbie, pourrait se permettre de contester aujourd'hui le droit des Québécois à l'autodétermination (droit qui leur a même été reconnu, tardivement il est vrai, par le Parti conservateur canadien).

On comprend l'humiliation et la fureur de nos amis québécois. Jean-François Lisée (1) écrit : « C'était plus fort que lui. Il ne pouvait pas se taire. [...] Le Québec a donc goûté à la méthode Sarközy en affaires internationales. Un mélange d'impulsivité et d'opinions nourries par ses amis des milieux d'affaires. Une propension à sacrifier les équilibres stratégiques à long terme au profit du gain tactique immédiat. Car le remplacement du "Vive le Québec libre !" du général de Gaulle par le "non à la division du Canada" de Nicolas Sarközy s'est produit alors que ce dernier

(1) Directeur exécutif du Centre d'études et de recherches internationales de l'université de Montréal. Cf. *Le Monde* du 25 octobre 2008.

## Pays de Loire

# La vallée humiliée

**D**URANT L'ÉTÉ, le chroniqueur d'un quotidien limousin évoquait une récente manifestation : des membres de l'association *Défense de la langue française* avaient débarqué à la gare de Blois où des affiches vantaient les charmes de la *Loire Valley*, barré cette appellation et rétabli *Vallée de la Loire*.

Ce chroniqueur, l'écrivain François Taillandier, lui aussi ardent défenseur de la langue française, regrettait que cette manifestation n'eût guère eu d'écho, et dénonçait l'emploi de cet « *insipide anglais d'aéroport qui a quelque chose de déprimant et même de mortifère* ».

Quelques jours plus tard, je me trouvais à Gargilèsse, dans le sud du Berry. Avec sa situation sur une vallée encaissée, ses toits de tuiles brunes à forte pente, son château, son église romane aux belles fresques du XII<sup>e</sup> siècle, sa maison de George Sand, son office de tourisme installé dans un pigeonnier aux mille ouvertures, il fait partie des plus

*tentait de convaincre son hôte, le Premier ministre conservateur Stephen Harper, de se joindre à lui dans son projet de sommet mondial sur la refondation du capitalisme. C'était sa tâche du moment. Les états d'âme du Québec ne faisaient pas le poids dans la balance. Amant, comme il l'a dit devant l'Assemblée nationale québécoise, de "la rupture", M. Sarközy a en effet rompu avec une tradition patiemment entretenue depuis quarante ans [...]. Mais, l'essentiel, pour le président, n'était pas que le Québec soit "libre" ou plus simplement "libre de ses choix". L'essentiel était que Nicolas Sarközy soit libre de donner son opinion, quelles qu'en soient les conséquences pour le peuple du Québec.* » Nous sommes désormais dans l'ingérence inversée, d'autant plus surprenante que la question abordée ne répondait à aucune exigence de l'actualité.

Que retiendra l'histoire de ce XII<sup>e</sup> Sommet francophone ? Que le président de la République française a poignardé le Québec dans le dos et insulté la mémoire du général de Gaulle.

**P.S.R.**

beaux villages de France. Pas une fausse note.

Las ! À l'office du tourisme, une importante brochure, d'ailleurs fort bien présentée, faisait la promotion des productions et de la gastronomie de la... *Loire Valley*.

Ainsi le Comité du tourisme de la région Centre, qui l'édite, ne se contente pas de sévir dans les gares et autres hauts lieux touristiques, mais aussi dans toutes les localités des six départements qui composent la division administrative dont la Vallée de la Loire est le fleuron.

On peut lire dans un ancien Guide vert Michelin : « *Au dire de nombreux étrangers, cette région représente ce qu'il y a de plus éminemment français, un pays de grâce paisible, de modération et de douceur, un ensemble de lieux de bénédiction.* »

Ces lieux de bénédiction, édifices religieux, châteaux, jardins, qui témoignent d'un patrimoine historique exceptionnel, et les ombres de prestigieux personnages et de grands écrivains qui les hantent (François I<sup>er</sup>, Rabelais, Ronsard, Balzac et beaucoup d'autres), rendent encore plus humiliante la dénomination dénoncée à Blois par les défenseurs de la langue française.

Georges DELANGLE

## Europe multilingue ?

# Les collègues de traducteurs en danger !

**D**ans un communiqué datant de juillet 2008, le Conseil européen des Associations de Traducteurs littéraires (CEATL) s'inquiète : « *L'Union européenne laisse tomber les traducteurs littéraires. L'Union européenne (budget de traduction interne estimé à un milliard d'euros) a décidé – en 2008, déclarée pourtant année européenne du dialogue interculturel – de couper les subsides des collèges de traduction, maisons permettant aux traducteurs littéraires de séjourner dans les pays de leurs auteurs, d'approfondir leurs connaissances de la langue et de la culture, de participer à des projets de formation continue, ou tout*

(Suite en page 6.)

## XVII<sup>e</sup> Conférence des peuples de langue française « L'avenir des nations : la francophonie ? »

*En marge du Sommet de la Francophonie, et deux mois avant lui (du 14 au 16 août 2008), s'est tenue à Québec la XVII<sup>e</sup> Conférence des peuples de langue française. Celle-ci ne réunissait point de chefs d'État et de gouvernement, à la différence du très officiel Sommet, mais des mouvements et des associations de solidarité francophones, représentatifs des peuples de langue maternelle française qui ont besoin de lutter pour améliorer, voire parfois simplement faire reconnaître, leurs droits de citoyens francophones dans leur pays (Canada, Belgique, Suisse, Italie), où ils sont minoritaires.*

LA PREMIÈRE CONFÉRENCE s'est tenue en 1971, à l'initiative de Roland Béguelin, artisan de la création du canton francophone du Jura au sein de la Confédération helvétique, et se réunit depuis lors à peu près tous les deux ans. La Conférence de cette année, à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de cette ville par les colons français, s'est donc tenue à Québec ; elle a été organisée par le Mouvement national des Québécois et présidée par Olivier Maingain, député fédéral belge de Bruxelles et président du FDF (Front démocratique des Francophones).

Une double thématique a été abordée pendant les travaux de 2008 : d'une part l'exposé et la discussion pour résolution des communications présentées par les différentes délégations internationales sur la situation des minorités francophones ; d'autre part un ensemble de communications plus théoriques sur l'avenir des nations que pourrait représenter la francophonie.

*(Suite de la page 5.)*

*simplement se concentrer sans autres soucis sur leur travail extrêmement exigeant. Rappelons que, dans son programme "Culture 2007-2013", l'Union dispose d'un budget annuel de plus de 400 millions d'euros pour la culture. Elle le donne surtout aux grands projets culturels comme les productions de cinéma... Décision en contradiction flagrante avec l'idée même de l'Europe, entité multilingue et multiculturelle où le travail des traducteurs littéraires est à la base de toute compréhension mutuelle, non seulement dans les belles lettres mais dans la philosophie, les sciences, les beaux arts, le cinéma et le théâtre ».*

*Cité par la lettre d'information de DLF-Bruxelles-Europe - octobre 2008*

À tout seigneur, tout honneur, le Québec, comme l'a soutenu le MNO et ses sections décentralisées qui portent encore leur nom traditionnel de sociétés Saint-Jean-Baptiste, doit préserver son identité francophone sur son propre sol, en particulier devant les tendances au communautarisme et au multiculturalisme



du gouvernement fédéral canadien, qui visent ainsi à mettre de fait la francophonie québécoise sur un pied d'égalité avec les cultures d'immigration récente et, partant, à la marginaliser. Le gouvernement fédéral a, certes, reconnu, en 2006, l'existence de la « nation québécoise », mais de façon formelle et sans donner à celle-ci les moyens de droit et les ressources nécessaires à sa survie comme nation. La Conférence a également vivement déploré la recrudescence d'activités « racistes » envers des Canadiens français en Ontario, d'une ampleur telle que des enquêtes criminelles sont en cours. Elle apporte également son appui aux francophones des provinces atlantiques que sont les Acadiens (voir *Lettre(s)*, n° 45, pp. 14-15).

La situation en Belgique, plus compliquée, sans doute, que jamais, porte sur trois fronts principaux. La région des Fourons, un petit morceau de Wallonie détaché de la province francophone de Liège contre le gré de sa

population, a été rattachée en 1963 (date de la création d'une frontière linguistique rigide entre provinces de langue flamande et provinces de langue française) à la Flandre (dont elle n'est même pas mitoyenne !) au motif de la présence d'habitants de langue flamande. L'utilisation publique du français n'y est plus désormais possible, comme partout sur le territoire flamand. Les élections municipales étaient traditionnellement gagnées par la liste francophone « Retour à Liège », mais du fait des transferts de population flamande, voire de la résidence accordée à des citoyens néerlandais et que ceux-ci bénéficient de dispositions européennes leur permettant d'être électeurs aux élections municipales, la liste « Retour à Liège » est devenue minoritaire. Devant le peu d'empressement, disons-le, de la province de Liège à recouvrer l'administration des Fourons, ses habitants francophones demandent désormais le « Retour à la liberté », c'est-à-dire qu'ils revendiquent un statut de région bilingue, comme à Bruxelles.

Il en va de même dans la périphérie de la capitale où les administrés des communes francophones se trouvant en territoire flamand ne peuvent pas vivre en français, malgré les « facilités » que la loi leur reconnaît et que la Flandre n'applique jamais qu'à contre-cœur. La solution serait le rattachement de ces communes à la capitale, elle aussi une région, dont le statut, malgré la francophonie de 95 % des Bruxellois, est officiellement bilingue. Bruxelles y gagnerait, en outre, de retrouver une continuité territoriale avec la Wallonie francophone dont elle est séparée par lesdites communes « à facilités ».

La troisième question qui se pose, avec chaque jour plus d'acuité, aux francophones de Belgique dans leur





ensemble, est la stratégie à adopter devant la construction de l'État flamand, et, à terme, de l'indépendance de celui-ci. Olivier Maingain a démontré que les francophones de Wallonie comme de Bruxelles n'avaient pas d'autre choix que de construire, à leur tour, un État francophone, qui deviendrait libre de son destin le jour où l'idée d'appartenir à la Belgique ne retiendrait plus les Flamands. Mais, pour que cet État francophone soit tenable, il convient que les élus francophones de toute région et de toute famille politique fassent bloc devant les exigences exorbitantes de la Flandre et obtiennent d'elle l'agrandissement de Bruxelles. La partie est difficile ; nous reviendrons sur le sujet dans un prochain numéro.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1979, grâce à la détermination de ses habitants francophones, autour de Roland Béguelin, le canton du Jura, qui dépendait alors de celui, germanophone, de Berne, a été reconnu, avec Delémont pour capitale, comme « république et canton » à part entière par la Confédération helvétique. La procédure, démocratique, s'était étalée sur plusieurs années, mais, à la suite de votes dits « en cascade » orchestrés par Berne, trois des six districts du Jura sont restés sous administration bernoise. L'idéal de réunification du peuple jurassien francophone au sein d'un même canton s'est traduit depuis lors par l'initiative « un seul Jura », proposée par le Mouvement autonomiste jurassien et devenue loi cantonale, en avril 2006, avec la création d'une Assemblée interjurassienne. Celle-ci offre aux districts du Jura-Sud restés sous la coupe de Berne de partager la souveraineté cantonale avec eux, pour retrouver un destin commun. Ceux-ci ne se sont pas encore prononcés, et Berne freine des quatre fers...

La période du Fascisme en Italie a été très rude pour les francophones citoyens de ce pays, en particulier dans les Vallées vaudoises du Piémont (autour de Pignerol, anciennement territoire français sous Louis XIV), dont les habitants n'ont plus eu le droit de parler en public, ou de prier et de lire la bible (ils sont majoritairement réformés, à l'instar des Suisses francophones) dans leur langue maternelle, et encore moins de l'apprendre à l'école. Leurs patronymes ont, en outre, été italianisés de force par l'administration fasciste, à

l'instar du fréquent *Calvet* devenu *Calvetti*. Après la guerre, la République italienne a conservé une partie non négligeable des interdictions mussoliniennes, et les francophones de langue maternelle de cette région sont aujourd'hui en voie de disparition. Leurs enfants peuvent certes étudier à nouveau le français à l'école, mais seulement à titre de première langue étrangère ! Encore ce maigre droit est-il remis en question par la décision récente du Premier ministre Silvio



**Olivier Maingain, député de Bruxelles et président du FDF, à la tribune de la XVII<sup>e</sup> Conférence des peuples de langue française.**

Berlusconi d'imposer l'enseignement de l'anglais comme première langue étrangère obligatoire dans les écoles italiennes.

La situation est heureusement moins dramatique dans la vallée d'Aoste (1), où la francophonie a mieux résisté à une italianisation effective, grâce aussi bien aux nécessités transfrontalières avec la France voisine qu'au statut de région autonome de la vallée dans le cadre de l'État italien, statut qui permet un bilinguisme régional. Francophones et autonomistes se complètent donc pour entretenir la vitalité spécifique de la vallée. C'est, cependant, le système scolaire qui préoccupe le plus la communauté francophone : les enseignants italiens ne sont pas tous suffisamment formés pour donner leur enseignement en situation bilingue italien-français, et l'université, elle-

(1) Nos lecteurs savent naturellement que l'A initial d'Aoste ne se prononce pas ; ce qui conduit à devoir dire vallée d'Oste, si l'on veut respecter l'usage.

même, demande à pouvoir augmenter ses cursus en français pour mieux tenir son rang international, tant dans l'entourage européen immédiat qu'au près des institutions universitaires francophones.

Malgré le caractère « régional » des dernières revendications, la Conférence a orienté le reste de ses travaux vers la francophonie comme avenir des nations, pièces maîtresses à la résistance au nivellement provoqué par la mondialisation anglophone. L'Histoire et les sciences politiques ont été, dans ce cadre, beaucoup sollicitées.

Plusieurs interventions ont retenu particulièrement notre attention, en particulier celle du Français Jérôme Baloge qui a montré que la France, pour un pays qui a été beaucoup vaincu, n'a pas démerité de son ambition de résistance, et dont, pour autant qu'elle recouvre les moyens de sa souveraineté, l'histoire n'est pas finie ; celle aussi de l'historien québécois Éric Bédard qui a très brillamment présenté l'évolution du nationalisme québécois, de la fierté d'être Canadien français autrefois à la revendication indépendantiste d'aujourd'hui.

Les invités à la Conférence étaient autour de cent cinquante ; certaines personnalités lui ont fait l'honneur d'assister à ses travaux, voire de prendre la parole, comme M. Gilles Duceppe, chef du Bloc québécois, parti francophone fédéral (50 députés au parlement d'Ottawa) dont le succès électoral a empêché le Parti conservateur de former un gouvernement majoritaire indifférent aux questions francophones, Son Excellence M. Jamil Sakr, ambassadeur de Syrie, ou notre amie et correspondante Francine Allard, une auteur qui compte dans le monde des lettres et de l'édition québécoise.

On peut, certes, se demander comment les bonnes résolutions prises à l'occasion de cette XVII<sup>e</sup> Conférence des peuples de langue française se traduiront en actes, mais il était nécessaire que le point soit fait sur l'état *réel* de la francophonie de langue maternelle, parfois très en difficulté, voire brimée comme en Flandre ou dans l'Ouest canadien, et dont la Francophonie officielle se soucie comme d'une guigne.



# Survivances toponymiques françaises aux États-Unis

L'EXAMEN de la géographie urbaine des États-Unis révèle pas mal de surprises. Voyons-en quelques-unes.

## Des Washington bien sûr

Non moins d'une dizaine de villes portent le nom de Washington, le libérateur et premier président du pays. Elles se situent dans l'Arkansas, la Georgie, l'Indiana, l'Iowa, le Kansas, le Maryland, la Caroline du Nord, l'Ohio, la Pennsylvanie et la Virginie.

À quoi il faut évidemment ajouter la capitale fédérale, située sur le Potomac, aux confins de la Virginie. Washington occupe presque entièrement le District de Columbia, lequel fut détaché du Maryland et doté d'un statut fédéral en 1791, afin que la capitale commune ne soit située dans aucun des nouveaux États fédérés. À l'époque, c'était Philadelphie qui faisait office de capitale et Washington n'était qu'un gros bourg campagnard. Le temps qu'on y construise les bâtiments nécessaires et qu'on y fasse les aménagements utiles, adéquats, le Congrès et le gouvernement s'y déplacèrent en 1800.

Mais le nom de Washington a encore été donné à un État sur la côte du Pacifique (aux confins du Canada), à deux îles (une aux États-Unis et une dans l'océan Pacifique), à une montagne (dans le New Hampshire), à un cap et à une baie dans l'Antarctique.

## Des villes au nom français en pagaille

Le nom du général français qui aida Washington dans sa guerre d'indépendance est encore plus honoré. Il y a des villes Lafayette en Alabama, au Colorado, en Georgie, en Indiana, en Louisiane et au Tennessee. Il y a des Fayette en Alabama, en Caroline du Nord, au Mississippi, au Missouri, en Ohio et au Tennessee. Il y a des Fayetteville en Arkansas, en Caroline du Nord, en Georgie, au Tennessee et en Virginie Occidentale. Et le même nom a aussi été donné à des comtés, tel le Fayette County en Virginie.

Il y a des Saint-Louis au Michigan et au Missouri, ainsi qu'une « East-Saint-Louis »

au Missouri, et des Louisville en Californie, en Georgie, en Illinois, au Kentucky et au Mississippi (outre une au Québec). Il y a aussi une ville Napoleon en Ohio et une autre dans le Nord-Dakota, ainsi qu'une Napoleonville en Louisiane. Il y a des Belleville en Illinois et au Kansas (outre une en Ontario) et il y a des Bellevue en Idaho et en Iowa. Il y a des Saint-Paul au Minnesota et au Nebraska. Il y a une Joliet en Illinois (outre une Joliette au Québec).

Personne n'ignore que la Nouvelle Orléans – rebaptisée par les Anglo-saxons « New Orleans » – était la ville la plus importante de Louisiane, avant d'être ravagée par le typhon Katrina le 29 août 2005. Ce qu'on sait moins, c'est qu'il existe d'autres « Orleans » : des « Orleans » américaines, dans le Vermont et le Nebraska, et d'autres Orléans canadiennes : un gros bourg à l'ouest d'Ottawa (Ontario) et une île sur le Saint-Laurent, au nord-ouest de Québec (Québec).

Les colons français n'ont pas non plus négligé le nom de Paris dans la dénomination de leurs nouveaux établissements, puisqu'on trouve des Paris en Arkansas, en Idaho, en Illinois, au Kentucky, au Missouri, au Tennessee et au Texas, ainsi d'ailleurs qu'au Canada, plus précisément en Ontario (au sud-ouest de Toronto).

En ce qui concerne Lyon, il n'y a pas de ville du même nom dans le Nouveau Monde, mais quand même un cap Lyon et un fjord Lyon dans les Territoires canadiens du Nord-Ouest (respectivement au nord-est et à l'ouest). Par contre, il y a des villes Lyons en Georgie et au Kansas, ainsi qu'une ville Lyons Dam (« Barrage de Lyon ») en Californie.

## Les villes esseulées

Bordeaux a eu moins de succès, puisqu'il n'y a qu'une autre ville de ce nom, au nord-ouest de Montréal (Québec).

Il en va de même d'Abbeville (Somme), qui a une ville homonyme en Louisiane, et Beaumont (Puy-de-Dôme), qui a la sienne au Texas.

Il y a une Charleroi dans le Hainaut (Belgique) et une autre en Pennsylvanie. Lille a bien une petite sœur en Belgique, à l'ouest d'Anvers (outre un Lillo au nord-ouest de cette même ville), mais n'a pas d'homonyme Outre-Atlantique. Quant à Marseille, elle est vraiment seule au monde à porter ce nom.

D'autres villes ont des noms bien français, mais sans correspondant en France. Detroit (Michigan) est située sur le détroit qui sépare le lac Érié et le lac St-Clair, juste avant le lac Hudson. Et il y a deux autres Detroit : dans le Minnesota et au Texas.

Grand Rapids est aussi située dans le Michigan. Baton Rouge est la capitale de la Louisiane et Des Moines celle de l'Iowa. Sabine se trouve au Texas, mais à la frontière de la Louisiane.

Et il y a encore Baudette, Faribault, Grand Marais, Lesueur Center, Luverne, Mantorville, Roseau, Saint-Cloud rien que dans le Minnesota, sans parler des lacs Pelican et Mille Lacs et des monts Hauteur des terres.

## Le Maine

Situé à l'est de Québec, le Maine est l'État le plus septentrional de la côte est des États-Unis. Il porte évidemment le même nom que la rivière et la région françaises à laquelle celle-là a donné son nom.

Le Maine fut ainsi appelé dès 1638 d'après le comté – plus tard duché – du même nom, dont était alors propriétaire Henriette-Marie de France (1609-1669), fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, et épouse (1625) du roi catholique Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre (1).

Le Maine américain est parsemé de petits lacs (dont le Chamberlain, le Grand Lac...) et arrosé par de nombreux cours d'eau au nom bien français : le Saint-Jean (rebaptisé St. John), le Saint-Croix, le Kennebec. On y trouve aussi des villes comme Calais, Caribou, Presque Isle, Saint-Francis...

(1) Dans des lettres patentes du 30 juin 1632 à lord Baltimore, Charles I<sup>er</sup> donna aussi le nom de sa femme française au Maryland.





Jadis recouverte par une immense forêt – d'où son surnom de « Lumber State » (État du bois de charpente) – cette contrée était la plus importante de l'Union pour ses chantiers de construction et l'exploitation du bois (2). Bien que limitrophe de la Nouvelle Angleterre, elle n'a été érigée en État que peu avant 1817 (3) et n'est entrée dans l'Union qu'en 1824, en tant que vingt-quatrième membre. Auparavant, elle n'était qu'un district du Massachusetts, dont elle est cependant géographiquement séparée par la bande côtière du New Hampshire.

Sa ville la plus importante et ancienne capitale est Portland, mais celle-ci n'était à l'origine qu'une portion de Falmouth (4). C'est d'ailleurs souvent le cas dans beaucoup – la majorité ? – des États américains : la capitale n'est pas la ville la plus importante de l'État, sans doute dans le même souci de soustraire le centre politique à la pression de la rue.

### Caroline et Vermont

Selon un journal américain, la Caroline aurait été ainsi nommée par les Français en 1564 en l'honneur de Charles IX (1560-1574) (5). Mais il semble que ce soit une erreur : « Son nom [celui de Caroline] rappelle celui des rois d'Angleterre Charles I<sup>er</sup> [1625-1649] et Charles II [1660-1685], qui attribuèrent les premières concessions de terres. C'est seulement en 1730 que la Caroline du Sud fut séparée de la Caroline du Nord. » (6), celle-ci n'accédant au rang d'État membre des États-Unis qu'un an après sa sœur méridionale (1789 contre 1788).

Quant au Vermont, son nom ne vient de rien d'autre que de « vert mont », nouvelle illustration de l'antéposition, fréquente à l'époque, de l'adjectif déterminatif (voyez aussi verjus, « vert jus » ou jus vert). Ce sont les habitants du Vermont qui appelèrent ainsi leur État dans leur déclaration d'indépendance du 16 janvier 1777, en pleine guerre d'indépendance des colonies américaines contre la couronne britannique.

### Louisiane

Exploré par Cavelier de La Salle en 1682, l'immense territoire du Mississippi fut appelé

Louisiane en l'honneur de Louis XIV. Il en sortira finalement treize États, dont l'actuelle Louisiane en 1812.

On trouve en Louisiane : les baies Caillou, Terrebonne et Timbalier ; les détroits Breton et Chandeleur ; les lacs Grand Lac (en double exemplaire), Maurepas et Pont-Chartrain ; les îles Breton, Chandeleur, Isle-Dernière, Petit-Bois et Timbalier ; les villes Abbeville, Bienville (7), Bonami, Breaux Bridge, Grangeville, Hahnville, Jeanerette, Lafayette, La Reserve (sans accent), Larose, Lecompte, Leonville, Longville, Montegut, Napoleonville, Nouvelle Orléans (rebaptisée New Orleans), Plaquemine, Pointe-à-la-Hache, Saint Martinville (8), Saint-Joseph, Ville Platte et surtout Baton Rouge (sans accent), la capitale actuelle de l'État.

### Divers

Érié est le nom que les Français donnèrent au deuxième des cinq grands lacs américains, d'après le nom d'une tribu d'indiens ? Erie est le nom d'une ville de Pennsylvanie sur le lac Érié, ainsi que celui d'une ville du Kansas. Érié a donné son nom à deux voies navigables, toutes deux dénommées « canal de l'Érié » et d'une longueur identique (environ 590 km) : la première qui relie les lacs Huron et Ontario par la rivière Saint-Clair, le lac Érié et la rivière Niagara ; la seconde qui relie la rivière Hudson au lac Érié, entre les villes d'Albany et de Buffalo. Il y a une ville Fort-Erie au Canada, au sud-est de l'Ontario, à la frontière des États-Unis, en face de la ville de Buffalo (New York). Enfin, Érié(s) ou Chat(s) était aussi le nom d'une tribu d'indiens, qui vivaient principalement au sud du lac Érié et qui ont été décimés au XVIII<sup>e</sup> siècle, par les Iroquois, qui leur étaient pourtant linguistiquement apparentés (9).

### Considérations et regrets

On sait le dédain qu'afficha Voltaire pour le Canada : « Vous savez que ces deux nations [l'Angleterre et la France] sont en guerre pour quelques arpents de neige vers le Canada, et qu'elles dépensent pour cette belle

guerre beaucoup plus que tout le Canada ne vaut. » (10).

Ah, si Louis XIV avait consacré les années, l'énergie et l'argent qu'il a mis à construire Versailles à développer, peupler et défendre le Canada ! Ah, s'il ne s'était pas lancé dans la guerre de Succession d'Espagne et n'y avait pas perdu Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, l'Acadie et l'île de Saint-Christophe (Antilles) (11) !

Ah, si Louis XV avait fait de même et si, plutôt que de se lancer dans la guerre de Sept Ans et d'aller aider l'Autriche contre la Prusse, il s'était borné à sa guerre coloniale avec l'Angleterre, il n'y aurait sans doute pas perdu, outre l'Inde du sud et le Sénégal, le reste du Canada (12) et la grande Louisiane, dont la partie occidentale, à l'ouest du Mississippi, fut abandonnée à l'Espagne (13) et la partie orientale, à l'est du Mississippi (sauf La Nouvelle-Orléans), cédée à l'Angleterre (14).

Ah, si Bonaparte, Premier consul, n'avait pas vendu la Louisiane occidentale – qu'il avait entre-temps recouvrée (15) – aux Américains pour 80.000.000 de francs, soit le territoire de onze États actuels des É.-U. : Arkansas, Colorado, Louisiane, Minnesota, Missouri, Montana, Nord-Dakota, Sud-Dakota, Nebraska, Oklahoma et Wyoming (16), grâce à quoi les États-Unis doublèrent d'un coup, « de manière inespérée et inespérée » (17), leur territoire !

Il n'est pas interdit de penser que si les anglophones, entourés de francophones, étaient restés cantonnés en deçà des Grands Lacs et du Mississippi, le Far West aurait été colonisé par les francophones et la partie la plus importante de l'Amérique du Nord serait aujourd'hui francophone.

Et peut-être le français serait-il aussi aujourd'hui « la » langue planétaire...

Avec des si, on mettrait Paris dans une bouteille, dit le proverbe, mais on peut toujours rêver.

Stéphane BRABANT

(10) Voltaire, *Candide ou l'Optimisme* (1759), ch. XXIII.

(11) Traités d'Utrecht, du 11 avril 1713.

(12) Les Anglais l'ont bien compris : « Nous avons gagné le Canada en Silésie », déclaration du Premier ministre William Pitt I (*Atlas historique*, Stock, Paris, 1968, p. 279, col. B).

(13) Traité secret de Fontainebleau, du 3 ou 9 nov. 1762.

(14) Traité de Paris, du 10 février 1763.

(15) Convention secrète de San-Ildefonso, de 1800.

(16) Traité du 30 avril 1803, signé le 8 mai (D. et M. Frémy, *Quid 2000*, p. 1050, col. B).

(17) H. C. Allen, *Les États-Unis ; Histoire, politique, économie*, t. 1, pp. 106 et 152.

(2) *Nouveau Larousse illustré*, V<sup>o</sup> Maine.

(3) Vosgien, *Nouveau Dictionnaire géographique*, Paris, 1817, V<sup>o</sup> Maine.

(4) Vosgien, *idem*, V<sup>o</sup> Portland.

(5) *Origin of the names of the States*, in Brother Jonathan (New York), 28.10.1843, p. 237, col. A.

(6) *Grand Larousse encyclopédique*, V<sup>o</sup> Caroline du Nord.

(7) Du nom de Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville (Ville-Marie [au] Montréal, 1680 – Paris, 1768), qui fut trois fois gouverneur de la Louisiane (1713-1717, 1717-1726 et 1733-1743).

(8) Saint-Martinville se qualifie encore aujourd'hui de « Petit Paris d'Amérique ».

(9) Ralph B. Raphael, *The Book of American Indians*, coll. Fawcett Book, nr. 191, Greenwich, Conn., Fawcett, 1953, 8<sup>e</sup>, p. 13.



(À remplir ou à recopier sur papier libre et à retourner à l'Asselaf : 22, rue François-Miron, 75004 Paris)

L'Asselaf est une association d'intérêt général ; le montant des dons et cotisations qui lui sont versés est déductible de la déclaration de revenus des adhérents (mais non des simples abonnés). Un reçu fiscal est ainsi envoyé automatiquement chaque année à chaque adhérent ou donateur.

Je soussigné(e) (PRÉNOM, NOM).....

Né(e) le.....

Adresse.....

Téléphone.....

Profession.....

Courriel (adresse électronique).....

### OPTIONS POSSIBLES

### OPTIONS RETENUES

- Déclare souscrire (ou renouveler) un abonnement annuel à la revue Lettre(s) ;

|  |                                  |       |
|--|----------------------------------|-------|
| Tarifs. – Abonnement sans adhésion.....      | 20 euros (131,19 F)              | ..... |
| Abonnement complémentaire de l'adhésion..... | 10 euros (65,60 F)               | ..... |
| Abonnement de soutien.....                   | 30 euros (196,79 F)<br>(minimum) | ..... |

- et adhérer (ou renouveler mon adhésion) pour un an à l'Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française.

+

|   |                                  |       |
|---|----------------------------------|-------|
| Tarifs. – Membres actifs.....                         | 30 euros (196,79 F)              | ..... |
| Membres étudiants, collégiens, lycéens, chômeurs..... | 10 euros (65,60 F)               | ..... |
| Membres bienfaiteurs.....                             | 60 euros (393,57 F)<br>(minimum) | ..... |

TOTAL : = .....

(Hors tarifs de soutien ou tarifs sociaux, le montant normal correspondant à l'abonnement et à l'adhésion est donc de 40 euros, soit 262,38 F, par an).

Ci-joint un chèque bancaire ou postal, correspondant aux options retenues, rédigé à l'ordre de l'Asselaf (le règlement par virement est également possible ; nous demander un RIB (relevé d'identité bancaire) par internet à l'adresse suivante : asselaf@wanadoo.fr).

À....., le.....

Signature :

## Lucie Delarue-Mardrus et la langue française

LUCIE DELARUE-MARDRUS, née à Honfleur en 1874, fut « poétesse » comme on disait à l'époque, romancière, dramaturge, essayiste, conférencière, critique, scénariste, peintre, musicienne et sculpteur. Malgré ses multiples talents et quelques ouvrages célèbres à leur parution (*Occident*, 1901 ; *Ferveur*, 1902 ; *Le roman des six petites filles*, 1909 ; *La monnaie de singe*, 1912 ; *L'Ex voto*, 1922 ; *Mes Mémoires*, 1938), elle est aujourd'hui trop méconnue.

Cette artiste exceptionnelle n'était pas seulement polygraphe, elle se révéla très tôt polyglotte et montra pour la langue française un intérêt et une volonté d'expérimentation bien particuliers.

### UNE POLYGLOTTE REMARQUABLE

Lucie Delarue grandit à Honfleur et resta toute sa vie attachée à sa ville natale et au patois normand ; instruite par une nourrice anglaise, elle découvrit très tôt cette langue qui ne lui resta pas longtemps étrangère ; enfin, à 26 ans, elle épousa Joseph-Charles Mardrus, orientaliste renommé, célèbre traducteur des *Mille et une nuits*, et découvrit le Maghreb (1), se passionnant pour la langue arabe.

Ces trois caractéristiques expliquent la richesse et la spécificité de son rapport à la langue française.

### Une Honfleuraise d'exception

De nombreux écrits attestent l'attachement de Lucie Delarue-Mardrus à la Normandie. La phrase liminaire de *L'Ex voto*, roman honfleurais, est révélatrice : « *Nous pénétrons ici dans le paysage qui fut celui de ma naissance et que j'aimerais savoir celui de ma mort.* » (2) Dans *Occident*, elle relate ses pérégrinations au gré des saisons (« *J'aime cheminer par mes prés normands* », p. 28). Elle

(1) Voir le catalogue de Dominique Paulvé et Marion Chesnais à propos de l'exposition « Les saveurs de l'Orient des *Mille et Une Nuits* et les Enchantements du docteur Mardrus », éditions Norma, 2004.

(2) *L'Ex voto*, les Éditions de La Lieutenance, 2000, p. 13. Première édition chez Fasquelle (1922).

parle souvent de sa passion de la mer (*Par vents et marées*, 1910, et *La figure de proue*, 1908, au retour de ses voyages d'Afrique) : « *Je te salue, ô mer* » (p. 47) ou encore, dans *Ferveur* (p. 95), 1902, elle publie son poème le plus connu : « *L'odeur de mon pays...* » :

« *L'odeur de mon pays était dans une  
[pomme.  
Je l'ai mordue avec les yeux fermés  
[du somme,  
Pour me croire debout dans un  
[herbage vert. »*



Même après son départ pour Paris, elle revint régulièrement à Honfleur, passer des vacances, à la campagne. Ses poèmes orientaux, à l'âge adulte, sont hantés par le désir d'y revenir pour écouter les « Péqueux » s'exprimer dans leur patois si particulier :

« *Et, revenue au port, loin du large  
[où l'on tangué,  
Heureuse, nous riions de nous  
[sentir chez nous  
Et de parler la rude langue  
Sarrasine au pays des roux.* » (3)

Le parler métaphorique de la grosse Louise, cuisinière dans sa demeure « Le Pavillon de la Reine » de Honfleur, nourrit souvent les romans et les nouvelles. (4) Elle même parlait très bien le patois ; son amie Myriam Harry se souvient : « *Que*

(3) *La figure de proue* : « De retour », p. 238.

(4) Voir *Mes Mémoires*, Gallimard, 1938, p. 160.

*de rires quand elle parlait le patois normand, avec ses expressions saisissantes et ses "grandiosités surannées" ».* (5)

*L'Ex voto* fut même reconnu comme une « reproduction vivante du parler normand » (6) et José Vincent dans *La Croix*, en 1922, est catégorique :

« *J'affirme qu'à cette heure, il n'y a pas trois romanciers qui, sur ce point, égalent Lucie Delarue-Mardrus. Et, par exemple, dans cet Ex-voto, le mélange si savamment dosé du parler normand, si fort, si gras, si pittoresque et du français le plus généreux, le plus solide et le plus pur, ne peut manquer de ravir quiconque aime en même temps le grand style de France, le gascon de Montaigne, le vendômois de Ronsard ou le provençal de Mistral.* » (7)

Cet attachement extrême n'empêcha pas la jeune Lucie Delarue d'être très attirée par la langue anglaise.

### Lucie Delarue et la langue anglaise

Lucie avait très tôt appris l'anglais, grâce à la gouvernante anglaise qui l'avait élevée, elle et ses cinq sœurs : « *Je dois à Miss Corner d'avoir parlé l'anglais mieux que le français jusqu'environ cinq ans, – l'anglais que je n'ai jamais délaissé depuis, une seconde langue qui m'a valu tant de joies.* » (8)

Celle qui revendiqua toujours la primauté de ses écrits poétiques sur tout le reste de sa production écrivit ses premiers vers en anglais vers six ans (Hélène Plat (9) avance la date de 1881), pour sa gouvernante.

Adulte, ses traductions de Poe (« *Ulalume* » et « *Le Corbeau* » notamment), à la suite de Baudelaire et Mallarmé, avec les assonances et les allitérations, représentent un tour de force remarquable qui prouve qu'elle

(5) *Mon amie Lucie Delarue-Mardrus*, Ariane, 1946, pp. 42-43.

(6) Hélène Plat : *Lucie Delarue-Mardrus*, Grasset, 1994, p. 184.

(7) Émilie Syriex de Villers : *Lucie Delarue-Mardrus*, Sansot, 1923, p. 36-37. Cet article date du 19-2-1922.

(8) *Mes Mémoires*, *ibid.*, p. 14.

(9) *Ibid.*, p. 22.

(Suite de la page 11.)

connaît très bien la langue anglaise (10) et encore mieux les ressources de sa langue natale.

### **El Arab...**

Peu après son mariage en 1900, cette normande anglophone découvre l'« Orient » de l'époque, l'Afrique du Nord actuelle, le Maghreb, la Tunisie, le Maroc, où elle fit des reportages très attendus pour le *Gil Blas* et *L'illustration*.

Comme son mari et un couple qu'elle rencontre, le sculpteur Perrault et Myriam Harry, qui deviendra une amie, Lucie s'intéresse beaucoup à la culture et à la langue arabes. Cet engouement perdurera après sa séparation avec Mardrus, comme le prouve, en 1944, la parution de l'ouvrage *El Arab*. (11) Cet ouvrage raconte ses voyages, de 1903 à 1910, en Afrique du Nord et au Proche Orient.

En 1904, c'est Tunis, pour un voyage de deux ans, Carthage et la prêtresse de Tanit ; la Kroumirie, à cheval, l'Algérie, Biskra et le désert, à nouveau la Kroumirie, Alger, la petite Kabylie ; puis le Sud Oranais et le général Lyautey à Ain-Sefra, le souvenir d'Isabelle Eberhardt, pour qui « l'arabe était devenu [l]a langue familière » (p. 100), le Maroc, Kenadsa, Fguid, Colomb-Béchar, Oran, Mers el-Kébir, Tunis (et la représentation de La prêtresse de Tanit) ; ensuite, Constantinople et la Turquie, en 1909, les derviches tourneurs, Brousse, les derviches hurleurs, l'Olympe de Bithynie, à cheval ; enfin l'Égypte, en 1910, Le Caire, Louxor, la Syrie, puis Beyrouth, un « pays lamartien » (p. 238) et, pour finir, Damas et la Palestine.

Au fil de ses récits, la voyageuse précède ses progrès (p. 85) : « *Je pouvais déjà me faire comprendre, mon vocabulaire arabe s'étant chaque jour enrichi depuis notre arrivée en Tunisie.* » Elle apprend cette langue difficile et rocailleuse, est bientôt capable de tenir une conversation courante et « acquiert une connaissance approfondie de l'islam ». (12)

Elle se souvient : « *Ayant eu comme guide merveilleux le docteur J.-C. Mardrus, mon mari, j'ai, pendant sept années avant la précédente guerre,*

*parcouru l'islam méditerranéen, ses montagnes, ses déserts, ses forêts et ses villes, respiré sa personnalité saisissante [...]. Entre autre richesse de l'esprit, j'y ai même gagné d'apprendre l'arabe, clé d'or sans laquelle les portes ne s'ouvrent pas.* » (13)

Son récit pittoresque est parsemé de termes arabes traduits. Elle relève également avec amusement les perles des Arabes s'exprimant en français, une « marie » pour une épouse (p. 149), et elle termine en précisant qu'en 1944, « *C'est dans l'étude de [ses] vieilles grammaires arabes qu'[elle] retrouve [ses] beaux passés enrichis d'Islam* » (p. 253). Elle ajoute :

« *Même cette épouvante qui s'appelle verbes sourds, concaves, assimilés, défectueux, hamzés, trilitères, quadrilitères, et les dix formes de leurs dérivés ne parvient pas à me rebuter. Déchiffrant telle petite histoire de Goha, je me crois encore au désert, écoutant, accoudés en rond depuis une heure, les Bédouins "parler mulet" » (id.).*



**L'Amande vierge, ou Lucie en odalisque durant un voyage en Afrique du Nord.**

Sa façon d'appréhender la langue française fut par conséquent très particulière et ses écrits parsemés d'emprunts à l'anglais, au patois normand et même à l'arabe. Mais son originalité ne s'arrête pas là, elle fut aussi une aventurière de la langue française.

### **UNE AUDACIEUSE CRÉATRICE**

« *Moi, je parle bizarre, comme d'autres parlent français* », lui fit dire Charles Maurras. (14) En effet, cette femme écrivain qui, petite, avait été élevée dans le respect absolu de la langue française – aucune faute ni mot d'argot n'étaient tolérés (15) – prit, adulte, des libertés certaines. Elle aimait le français, c'était même la seule matière où la petite Lucie, considérée comme une attardée

mentale, brillait. Plus tard, elle reprend Colette qui raconte (16) :

« *Elle aimait redresser, sans malice, mes textes, quand elle trouvait qu'ils le méritaient. Te voilà bien fière, m'écrivait-elle de Château-Gontier, parce que tu nous as collé, dans ton dernier bouquin, le mot "anatife" pour nous épater... Et, j'en suis bien fâchée pour toi, mais on doit dire "invectiver contre" et "tâcher à"...* ».

À ses débuts littéraires, Mardrus, admirateur inconditionnel, était devenu son conseiller stylistique : « *Son mari lui inculqua la résistance à ce défaut qui fut parfois celui des meilleurs stylistes : l'abus des mots rares ou savants et de l'érudition. Il combattit cette tendance. Il purifia, il clarifia son style. Il joua le rôle d'un "guide littéraire". "Il faut écrire avec les rognures du petit dictionnaire" disait à sa femme le docteur Mardrus.* » (17)

Toutefois, Lucie choqua beaucoup ses contemporains ; elle déclencha même une nouvelle querelle du classicisme et du romantisme, à cause des reproches faits à sa langue « drue », voire vulgaire, dans laquelle le mot « cul », par exemple, apparaît ; elle parle alors des « *Pauvres bougres trempés, le cul dans la misère* ». (18) Loin d'être une négligence, l'insertion de ce mot représentait une revendication précise : tout comme les petites gens et les bas-fonds des villes, les vocables et locutions familiers, voire vulgaires, avaient droit de cité dans la langue de Lucie Delarue-Mardrus. Elle parle aussi des prostituées (19), des renégats, des mendiants, du « rôdeur » de Boulogne-Billancourt (20) :

« *Il pleuvra durement sur des gens [qui n'ont pas De logis pour rentrer chez eux, sur [la misère]* » (21)

« *Dans une cour, voici qu'un tout [petit] piaule : Commencement du mal de vivre, [premier cri Un rôdeur devant moi marche seul [sur Paris ; L'horizon est barré de noir par ses [épaules.*

*Le rôdeur disparaît, le cri va s'éloigner... »*

(10) Elle traduit également Emily Brontë, Edna Saint-Vincent Millay et Anna Wickham. Voir le *Choix de poèmes* établi par Natalie Barney, Lemerre, 1951. Agée, elle apprit l'anglais à sa bonne (Myriam Harry, *Les Nouvelles littéraires*, 3-5-1945).

(11) *El Arab, l'Orient que j'ai connu*, Lyon, Éditions Lugdunum, 1944.

(12) Syriex de Villers, *ibid.*, p. 8.

(13) *El Arab, ibid.*, p. 11.

(14) « Le Romantisme féminin » in *L'Avenir de l'intelligence*, nouvelle librairie nationale, 1909, p. 97.

(15) Hélène Plat, 12.

(16) *L'Étoile Vesper* in *Œuvres complètes*, p. 398. Cité par Hélène Plat dans son article « Colette et L.D.-M. », *Cahier Colette* n° 15, 1993, p. 17.

(17) Paul Leroy, *Muses de France*, Rouen, Maugard, 1953, pp. 33-34.

(18) *Par vents et marées*, « Maris Stella », p. 30.

(19) *Occident*, « Vision », p. 152.



Véhémence et crudité lui sont souvent reprochées dans la presse et la critique littéraire de l'époque. Ses audaces lexicales et syntaxiques aussi, sans parler de ses trouvailles stylistiques. Ainsi, Maurras relève ce qu'il appelle « bizarreries », « excentricités », « outrances » ; des « tours de langage un peu triviaux », qu'il justifie ainsi : « *On veut étonner le bourgeois, car il faut que le bourgeois soit saisi d'horreur.* » (p. 197). Il déplore les néologismes : « *Hanter est déjà un bon verbe. Mais que direz-vous, grands-parents, de hanteur et hanteuse ?* »

C'est, en effet, un terme que nous lisons dans *Occident* (22), p. 57 : « *Je suis la hanteuse des mers fatales* ». Il regrette aussi les hiatus, les ellipses obscures, et même l'« *image trop neuve* » (p. 197) !

Neuf ans plus tard, un vers du poème « *Le cri des femmes dans la nuit* » (23) fit scandale :

« [...] Certes, vous le savez, hommes,  
[votre puissance  
N'est pas tout ce que nous voulons.  
Et, par les belles nuits, nos sanglots  
[sourds et longs  
Clameraient vainement votre insuffisance.

Vous êtes tout, logique et science et  
[raison,  
Mais vous n'êtes pas nos vrais  
[mâles.  
Vous êtes trop humains, pour nous  
[trop animales :  
La bête féminine aime en toute  
[saison.

Oui, soyez orgueilleux de posséder  
[les femmes !  
Mais elles sont comme la mer,  
Et toute la ferveur de vos petites  
[âmes  
Ne satisfera point l'océan de leur  
[chair ! »

Cette « bête féminine », ce « beau monstre », le « désir » qui s'exprime aussi crûment, révolta.

Henriette Charasson ne peut s'empêcher de regretter ce « *style volontairement brutal et presque vulgaire, souvent, avec une sorte de hantise du sexe, de l'amour dépravé, névrosé ou bestial, [...]* ». (24)

(20) *Horizons*, p. 73.

(21) *Ferveur*, « L'ample ville... », p. 126.

(22) *Occident*, La revue blanche, 1901, p. 8.

(23) *Par vents et marées*, p. 77-79.

(24) Henriette Charasson, *ibid.*, p. 74.

Et Aurel commente ce poème dans *La conscience embrasée*, en 1927. Elle revient sur le scandale qu'il occasionna, notamment le vers « *La bête féminine aime en toute saison* » et précise : « *Inutile de dire que ce vers est mis là comme un manifeste. Pas un instant M<sup>me</sup> Mardrus n'a douté du petit scandale qu'il ferait dans la mare aux grenouilles.* Elle semble avoir voulu tirer une bonne fois nos sœurs de la bégueulerie du ton noble utilisé en poésie féminine, qui ne nous permettait que de chanter nos peines et nous laissait ainsi un rôle de pleureuses ». (25)



Carte de visite manuscrite de Lucie Delarue-Mardrus : « *Merci pour votre lettre. J'ai déjà pensé à l'idée que vous suggérez et je compte la développer un jour prochain. Sympathiquement. L.D.M.* »

La même provocation apparaît lorsqu'elle participe au jury du prix Fémina, à partir de 1908 ; elle écrit la peu respectueuse « *Ballade des rombières* », inédite, mais citée par Myriam Harry. (26) Elle se moque ouvertement de ses consœurs écrivains et jurés qui veulent promouvoir la littérature écrite par les femmes. Les « *vieilles dames du Comité* », M<sup>me</sup> Broutelles en tête, deviennent des « *Corps déjetés, figures assorties...* ».

Elle écrivit également un pamphlet très virulent contre les femmes qui arboraient la Légion d'Honneur : c'est la « *Ballade des dames légionnaires* », que la critique Aurel reproduit dans son ouvrage *La conscience embrasée*. (27)

La première strophe de cette chanson inédite (28), dédiée « à Léonie Vanhoutte, héros sublime de la Grande Guerre qui n'a pas la croix et à une autre dame qui l'a » donne bien le ton mordant et hostile :

(25) *La conscience embrasée*, p. 192. Nous soulignons.

(26) Myriam Harry, *Mon amie Lucie Delarue-Mardrus*, éd. Ariane, 1946, p. 43.

(27) *La conscience embrasée, ibid.*, pp. 203-204.

(28) Lucie Delarue-Mardrus n'osa jamais publier ces investives, car elle refusait de prendre le « *risque de l'impopularité* ».

(29) Aurel, *ibid.*, p. 201.

(30) Hélène Plat, p. 204.

« *Sous les yeux ronds des peuples  
[inclinés,  
La France met au féminin ses  
[gloires.  
Or, Bonaparte et Ronsard étonnés  
De voir passer tant de dames  
[notoires  
Se doutent-ils, outre leurs écritoires,  
Qu'elles ont dû, pour gagner ces  
[faveurs,  
Longtemps servir, travaux prépara-  
[toires,  
Sainte Putain, patronne des  
honneurs* ».

Ainsi, « *elle apporte en poésie une franchise de touche bien unique, une audace, un courage d'esprit absolument inconnus aux femmes jusqu'à elle* ». (29)

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer la verve de l'écriture de Lucie Delarue-Mardrus qui contrastait avec son allure « aristocratique » (30) : son tempérament fougueux, sa volonté d'affranchir la « *poésie féminine* » du romantisme éculé et bucolique dans laquelle la critique, essentiellement masculine, de l'époque la maintenait, mais aussi, peut-être, le désir de s'adapter à un public toujours plus large, populaire au bon sens du terme.

Aurel finit, en 1923, son étude sur ces mots :

« *Aucune de nos princesses de plume ne peut lui être comparée en diversité, en fécondité, en personnalité... de traits, de locutions, d'éclairs* ».

C'est en effet la richesse qui caractérise le mieux l'œuvre de celle qui devint « *l'ambassadrice des lettres françaises* » et alla faire des conférences au Brésil et aux États-Unis, en 1933. La verve de son langage, mâtiné de patois et d'emprunts aux langues étrangères, notamment l'anglais et l'arabe, ses audaces lexicales et syntaxiques ne pouvaient qu'interpeller les lecteurs contemporains. Aujourd'hui, elles séduisent, et rendent urgente la réédition des recueils poétiques et de romans et nouvelles essentiels, notamment *Occident, Par vents et marées, Graine au vent* et *La monnaie de singe*.

Patricia IZQUIERDO

Professeur des universités, Patricia Izquierdo est également la présidente de la toute nouvelle association des « *Amis de Lucie Delarue-Mardrus* ».

Cette association anime le site internet très bien fait [www.amisldm.org](http://www.amisldm.org) ; on peut la joindre à l'adresse suivante : [assoldm@yahoo.fr](mailto:assoldm@yahoo.fr).





## Québec imaginaire et Canada réel

L'avenir en suspens

d'Hervé Fischer

EN POLITIQUE, comme on sait, l'imaginaire est bien réel. Cet ensemble d'images empruntées à la nature, à l'histoire et à la culture, et conservées dans la mémoire collective, est ce qui nourrit et maintient vivants les mythes qui soutiennent l'action politique.

En 1982, Hervé Fischer avait mené une enquête sur l'imaginaire des Québécois. Vingt-cinq ans plus tard, il refait l'exercice en collaboration avec *Le Devoir* et ce livre présente la synthèse de ses résultats. Si l'humeur des Québécois est aujourd'hui moins morose qu'elle ne l'était il y a un quart de siècle, le débat politique sur le statut du Québec dans le Canada semble au point mort. Or, cette apparence est trompeuse. Hervé Fischer démontre que les mythes québécois ont conservé toute leur puissance, alors que le Canada demeure incapable de leur opposer quelque grand récit qui les engloberait et viendrait fonder sa légitimité politique. À lire les nombreuses contributions des lecteurs du *Devoir* qui illustrent cette enquête, on se dit qu'en

(1) *Québec imaginaire et Canada réel – L'avenir en suspens*, Hervé Fischer, VLB éditeur, coll. « Partis pris actuels », avril 2008, 222 pages, ISBN 978-2-8964-9035-6, 26,65 euros / 174,81 francs. En vente à la Librairie du Québec 30, rue Gay-Lussac 75005 Paris.

effet, l'impasse actuelle ne pourra sans doute pas se prolonger très longtemps.

Artiste et philosophe, Hervé Fischer est né à Paris en 1941 et s'est installé au Québec en 1980. Ancien élève de l'École normale supérieure, il a consacré sa maîtrise à la philosophie politique de Spinoza et sa thèse de doctorat à la sociologie de la couleur (Université du Québec à Montréal). Pendant de nombreuses années, il a enseigné la sociologie de la culture et de la communication à la Sorbonne-Paris V. Parallèlement, il a mené une carrière d'artiste multimédia, fondateur de « l'art sociologique » (1971).

Il est actuellement professeur associé et directeur fondateur de l'Observatoire international du Numérique à l'UQAM, chercheur à Hexagram et au Centre interuniversitaire des arts médiatiques (CIAM). (1)

\*



## L'enseignement du français aujourd'hui

Enquête sur une discipline  
malmenée

de Paul-Marie Conti

DEPUIS UNE QUINZAINE D'ANNÉES au moins, l'idée s'est imposée que l'enseignement en France se portait mal. Ainsi s'ouvre l'enquête de Paul-Marie

Conti sur une discipline aujourd'hui « malmenée », le français. Cette matière, l'auteur la connaît bien : agrégé de lettres modernes, il l'enseigne depuis douze ans à des élèves de tout âge, du collège à l'université, en passant par les classes préparatoires aux grandes écoles.

Selon le rapport Attali, « 40 % des écoliers de CM2 présentent de graves lacunes, quand 17 % de nos élèves sortent du système scolaire sans CAP, BEP, ni baccalauréat », rappelle Paul-Marie Conti. Ce n'est pas faute de moyens. « L'effort financier que la France consacre à son éducation est tout sauf indigne » : 6,8 % du produit intérieur brut, soit la moyenne la plus élevée des pays de l'OCDE.

C'est donc bel et bien dans les méthodes et dans les programmes qu'il faut chercher les raisons de l'échec scolaire. Paul-Marie Conti s'est attelé à leur étude rigoureuse, ce qui fait l'origi-



Revue éditée par l'Association  
pour la sauvegarde et l'expansion  
de la langue française (ASSELAF)

22, rue François-Miron, 75004 Paris

Courriel : [asselaf@wanadoo.fr](mailto:asselaf@wanadoo.fr)  
Site : [www.asselaf.org](http://www.asselaf.org)

Directeur de la publication  
Philippe de Saint Robert

Rédacteur en chef  
Philippe Loubière

Comité de rédaction  
Pierre-Valentin Berthier – Georges Delangle  
Bernard Thibault – Eugène Simongiovanni

Relecture  
Nicole Vallée

Impression  
Imprimerie Sammarcelli – 33000 Bordeaux  
Ancien n° de commission paritaire : 73426

Prix du numéro : 5 euros  
Abonnement annuel : 20 euros  
(10 euros pour les adhérents)  
Abonnement de soutien : 30 euros  
(minimum)

nalité de son ouvrage. Les concepteurs de programmes ont fait un choix : ils ont subordonné la maîtrise de la langue à celle des « discours », écrit-il. De là découlent les maux de notre école. « *Pris dans son sens linguistique, [un discours] désigne tout énoncé réel, par opposition au système abstrait que constitue la langue*, explique Paul-Marie Conti. *Dans cette perspective, choisir le discours, c'est refuser la langue : plutôt que de faire étudier aux élèves les règles du français et les éléments qui le constituent, on les fait parler et écrire en attachant la plus grande importance à leurs propres discours.* » Ainsi, tout se vaut, et l'on n'a guère plus de considération pour la langue de Molière que pour le verlan. [...]

L'abandon de la grammaire classique accroît les difficultés des jeunes Français. « *Jusque dans les années 1980, l'enseignement grammatical a pour cadre la phrase. Grâce à l'analyse logique, les élèves en identifient d'une part les différents éléments, d'autre part les règles d'association.* » Ce n'est plus le cas : à cette grammaire de phrase, on a substitué une « *grammaire globale* » et jargonnesque, aussi néfaste que la méthode globale en lecture : « *L'étude de la phrase ne vient qu'en dernier lieu, la démarche préconisée consistant dès lors à partir du toit pour aboutir aux fondations.* »

Privés des repères que constituent le nom, l'adjectif, le verbe ou les pronoms, les pauvres enfants multiplient les fautes de syntaxe et d'orthographe, incapables d'accéder au plaisir que donne un beau texte. « *Où l'on découvre que les Sorbonnages de Rabelais ont une postérité inattendue. De nos jours, l'enseignement du français est devenu le lieu de considérations creuses, dont les victimes sont au nombre de deux : les élèves d'une part, les textes d'autre part.* », écrit Paul-Marie Conti.

L'école, qui devrait aider l'enfant à trouver une stabilité, manque son rôle. Pour appuyer son propos, Conti prend l'exemple du cours de littérature. L'his-

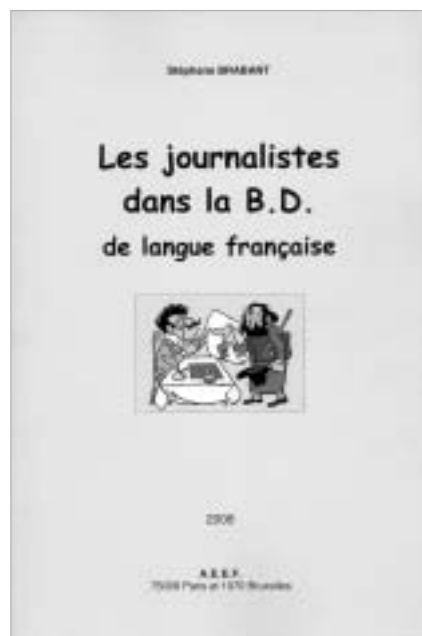
(2) *L'enseignement du français aujourd'hui – Enquête sur une discipline malmenée*, Paul-Marie Conti, éditions de Fallois, Paris, 2008, 196 pages, ISBN : 978-2-87706-639-6, 18 euros / 118,07 francs.

toire littéraire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles est étudiée en classe de seconde, avant celle du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pourquoi donc inverser la chronologie ?

Contre ce désordre, l'auteur préconise de réhabiliter l'orthographe, les connaissances grammaticales, l'analyse logique et l'étude des textes fondateurs. Et rappelle que le professeur est une figure d'autorité que doivent respecter les élèves, les parents et l'institution. (2)

Anaïs Clément (3)

\*



## Les journalistes dans la B.D. de langue française

de Stéphane Brabant

PARMI les nombreux types de héros qui illustrent la bande dessinée, les journalistes occupent une place plus qu'honorable.

Tintin, en effet, ne fut pas le seul, tant s'en faut. Que l'on pense à Superman, à Attila, à Fantasio, à Guy Lefranc, à Marc Dacier, à Ric Hochet, à Stany Derval, à Yalek, à Frank Cappa, à

(3) Extrait de la chronique « La grammaire assassinée », parue dans *Valeurs actuelles* du 13 novembre 2008.

Jeannette Pointu, pour ne citer que les plus connus des lecteurs de langue française.

Et il n'y a pas que les héros de fiction. Des personnages réels y sont aussi apparus ou ont fait l'objet de bandes dessinées : Henry Stanley, Yvan Delporte, Mark Twain, Nellie Bly, Matthew Brady, Bernard Pivot, Horace Greeley, Patrick Hersant...

Dans cet univers si particulier qu'est la B.D., les journalistes se comptent donc par dizaines : hommes et femmes, directeurs, rédacteurs en chef, reporters, journalistes d'investigation, photographes, cameramen, simples rédacteurs et autres... L'ouvrage en passe 180 en revue. De quoi se faire une idée de la façon dont les auteurs de bande dessinée perçoivent la profession et présentent les journalistes au public.

Mais avant toute chose, où, quand, comment est née la bande dessinée ? Qui, le premier, a eu l'idée d'aligner de petits dessins encadrés racontant une histoire, avec ou sans le soutien d'un peu de texte ? Qui a inventé la zone de texte, la bulle pour les paroles, le nuage pour les pensées ? Tant de choses lacunaires, imprécises ou erronées ont été écrites sur le sujet qu'il a semblé nécessaire de faire le point. (4)



(4) *Les journalistes dans la B.D. de langue française*, Stéphane Brabant, Éditions A.E.E.F., Bruxelles, 2008, 21 euros / 137,75 francs. L'ouvrage n'étant pas distribué en librairie, il peut être commandé à l'éditeur (21 euros + 5 euros de frais d'envoi, pour la Belgique) au compte 979-9953600-47 de l'A.E.E.F. à 1070 Bruxelles (IBAN BE22 9799 9536 0047 – BIC ARSPBE22).

## Désapprendre (le réflexe de) l'anglais

« QU'IL EST DIFFICILE d'être content de quelqu'un ! » soupirait Benjamin Constant. Voilà une parole profonde, dont je vérifie l'exactitude chaque semaine, sinon chaque jour.

S'il était un homme duquel je pensais que j'aurais toutes les raisons d'être content, c'est bien M. Chirac. J'avais formé des vœux pour qu'il devînt président de la République, et je m'y étais employé, ayant voté pour lui. Et voilà qu'il fait ce qui pouvait le plus m'être désagréable : parler en anglais à la télévision française. Je l'ai vu, je l'ai entendu. Je n'en croyais ni mes yeux, ni mes oreilles. J'ai même été jusqu'à penser : « Mitterrand ne l'aurait pas fait. » Ne fût-ce que parce qu'il était incapable de prononcer deux mots dans cette langue.

Parler publiquement la langue du pays le plus puissant du monde est un acte implicite

de vassalité. [...] De Gaulle, qui parlait et comprenait parfaitement l'anglais, n'usait que du français dans les rencontres interna-



Jean Dutourd :  
« Président, parlez français ! »

tionales. Un interprète traduisait ses propos. Plus on est haut placé, plus on doit descendre dans les petits détails. Parler

anglais ou américain de nos jours, sans y être obligé par son travail ou ses affaires, c'est faire du zèle, et la pire espèce de zèle : le zèle du colonisé qui s'évertue à ressembler au colonisateur. Cela ne vaut pas seulement pour le président de la République, mais pour tous les Français qui se vantent furieusement dans l'américanomanie, et jusqu'aux boutiquiers qui proclament leur asservissement en lettres de cinquante centimètres sur leurs enseignes.

Le français est la langue de la République, a-t-on inclus dans la Constitution. Mon Président, désapprenez l'anglais, s'il vous plaît. Au poste où vous êtes, il ne vous sert à rien, sinon à vous attirer des reproches d'un de vos vieux fidèles. Parlez le patois corrézien. C'est cela qui me fera plaisir.

Jean DUTOURD  
de l'Académie française

## La nostalgie est bien toujours ce qu'elle était

**M**ONSIEUR JEAN DUTOURD, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, nous envoie la chronique ci-dessus, émise autrefois pour le quotidien France Soir, et nous prie de lui offrir une petite place dans nos colonnes. C'est bien volontiers que nous lui faisons ce plaisir, qui nous donne l'occasion d'une brève visite d'outre-quinquennat à des années plus légères que celles d'aujourd'hui.

Gageons que cela ne sera pas chaque fois le cas, mais il est banal de remarquer que bien des chefs d'État font, à tort ou à raison, regretter celui qui les a précédés. C'est ainsi que beaucoup de Français, qui l'appréciaient moins alors, regrettent aujourd'hui le président Chirac. Jean Dutourd, soi-même, quoique, de son propre aveu rapporté ci-dessus, fidèle chiraquien, regrette à l'occasion le verbe éminemment français du président Mitterrand. Ajoutons en toute équité que Mitterrand aussi, devant les turbulences de l'Histoire que son double septennat a croisées, a soulevé chez nombre de Français la nostalgie du président de Gaulle. Dans la même veine, ironique cette fois, ne chansonnait-on pas, au temps du président Pompidou, que l'on venait de passer « de la politique du Général à celle du particulier » ? Et, depuis plus loin que le temps présent – comme le murmurait alors Henri Rochefort –, elle-même, « la République, qu'elle était belle... sous l'Empire ! » Sic redit gloria mundi, si je puis me permettre ce latinisme de potache...

La France est la nation du verbe – elle s'est, en tout cas, voulue fidèle à cette réputation – et c'est pourquoi le langage de ses capitaines est l'objet de tant d'attentions. Monsieur Chirac, supplie précisément Jean Dutourd, veuillez parler français, désapprenez un anglais qui vous et nous vassalise, veuillez même préférer à ce dernier idiome le « patois corrézien ». Nostalgie, pour nous qui lisons cela aujourd'hui, d'un temps où un président de la République pouvait connaître une langue de France, en l'espèce une variété d'occitan.

On se plaît à imaginer ce que Jean Dutourd dirait du président suivant, plus à l'aise dans le patois « people » qu'en tout autre : surtout, monsieur le Président, parlez français, parlez français enfin ! N'oubliez pas le « ne » des négations, faites les liaisons, et permettez surtout que, malgré vos amis mondialisés, notre cité ne soit plus contrainte au patois atlantique, au protocole de Londres et à quelques autres trahisons...

Ph. L.



## Le français désincarné

CERTES, une langue ne connaît pas la fixité. Elle évolue, s'enrichit de nouveaux vocables, laisse au bord du chemin ceux qui lui semblent désuets, voire devenus inutiles. Son orthographe varie au motif souvent discutable qu'elle est trop compliquée (pour les paresseux du langage). Mais, depuis quelque temps, elle subit le contre-coup explosif des innovations de la toute-puissante informatique. Nous assistons à une révolution phonétique qui ébranle le vocabulaire en le dépouillant, en le réduisant à une suite de lettres et de chiffres qui donnent une tournure minimaliste, squelettique, énigmatique, hiéroglyphique à une langue naguère encore appréciée pour sa clarté et sa musicalité.

Mais, le français est-il encore une belle langue : « *kes tan dis ?* ».

Gain de place, c'est certain, de temps, c'est moins sûr, car il faut un entraînement

sérieux et de la patience pour décrypter, souvent après plusieurs lectures, les composants de ce nouvel espéranto. (1)

L'idée d'une simplification drastique du langage n'est pas une idée nouvelle. À preuve, au XIX<sup>e</sup> siècle, Paul Verlaine composa, sous le sceau de la plaisanterie, un sonnet pour son ami Duvigneau « trop fougueux adversaire de l'orthographe phonétique ». Écoutons cette bouffonnerie :

*é coi vrémen, bon duvignô,  
vous zôci dou ke lé zagnô  
et meilleur que le pin con manj,  
vous metr'an ce courou zétranj*

*contre ce tâ de brave jan  
o fon plu bête que méchan  
drapan leur linguistic etic  
dans l'ortograf(e) fonétic ?*

*kel ir(e) donc vous zambala ?  
vi zavi de cé zoizola  
sufi d'une parol(e) verde.*

*et pour leur prouvé sans déba  
ki é dé mo ke n'atin pa  
leur sistem(e), dison-leur... !*

Marguerite Yourcenar, au siècle dernier, donna aussi de la voix contre cette atrophie de l'orthographe. Elle écrit, le 18 mai 1958, à un de ses amis : « Je vois que, dans votre dernier envoi, Kavafy est devenu Cavafy, ce qui me fait supposer qu'entre temps l'héritier du poète aura signifié son désir de vous voir adopter l'orthographe la plus phonétique possible. C'est un peu comme écrire Charles Bôdlaire pour l'auteur des *Fleurs du mal*. Mais, passons... »

Le comble de l'amphigouri se rencontre dans l'hybridation entre cette langue sonore minimale et celle vernaculaire des jeunes. Ainsi ai-je buté sur un appel publicitaire grenoblois écrit dans ce jargon phonético-dialectal.

Le voici in extenso, si l'on ose dire ! « *1posibl 2 raT Ca c2 labal* ». Une bonne moitié se comprend avec de la bonne volonté. Il est convenu et les dictionnaires l'ont entériné, « rater » a désormais droit de cité, « manquer » ne faisait plus l'affaire. Mais, les trois derniers pieds de ce décasyllabe restaient pour moi de l'hébreu. Pour comprendre, j'ai dû avoir recours à un Champollion doublé d'un fin connaisseur des nouveautés langagières à mettre au compte de la jeunesse. Il fallait tout simplement lire « C'est de la balle », expression nouvellement née qui vient de remplacer le démodé « C'est le top » ou, mieux encore, le moribond « C'est super ».

Comment mettre un terme à ces dérives ? Ni l'interjection muette, vulgaire et méprisante de Verlaine, ni l'impératif désabusé de l'Académicienne ne porteront remède à ces aberrations.

Ou bien faut-il accorder notre confiance à Guillaume Apollinaire qui, désenchanté, affirmait :

*Passons, passons, puisque tout passe.*

Mais, pour lui, c'est la vie qui passait avec son cortège de joie et de détresse.

Marthe PEYROUX

(1) Le général de Gaulle aurait dit volapük, langue artificielle vite supplantée par l'espéranto.

### Patrimoine linguistique

## Aimer, c'est aussi respecter

ON A BIEN RAISON de qualifier de « maternelle » la langue transmise par les parents, et en particulier par la mère : c'est le langage de l'amour et du respect, et c'est naturellement dans cet esprit que tout Français devrait considérer sa langue, mais qu'en est-il, hélas ? Que reste-t-il de Boileau, de Racine ? de Voltaire ? Les élèves des collèges et des lycées en ont-ils seulement entendu parler, occupés qu'ils sont à « plancher » sur des auteurs modernes ?

La culture, comme l'éducation, ont cessé de s'appuyer sur l'exemple, sur les racines, et le résultat est navrant. Dans la rue, à la télévision, on n'entend que la vaine répétition de tics de langage : locutions parasites du genre « *c'est clair !* », « *en fait* », « *c'est idiot de chez idiot !* », « *quelque part* » dans, par exemple « *ce problème m'interpelle quelque part* », sans parler de l'usage des prépositions totalement aberrant comme « *il habite sur Paris* » (perché, peut-être, sur un clocher ? ou alors muni d'une paire d'ailes ?) comme l'exposait Jean Dutourd dans *À la recherche du français perdu* (Plon 1999). Et que dire de l'absurdité de « *au jour d'aujourd'hui* » ? Ou de l'affirmation du plombier : « *je gère votre tuyau, Madame, il n'y a pas de souci !* » ?

On retiendra une tendance à dévier le sens de certains vocables, un phénomène qui est né chez les jeunes :

« *Il est grave* » ne signifie pas qu'il a un discours empreint de gravité, mais qu'il est complètement fou !

« *Il est glauque* », moins éloigné du sens primitif, suggère qu'il s'agit d'une personne à qui on ne peut pas se fier ;

« *La soirée était mortelle* » ne veut absolument pas dire qu'on s'y est beaucoup ennuyé ! Au contraire, elle était parfaitement réussie !

Vocabulaire pauvre, grammaire ignorée (« *je me suis permise... il faudrait mieux...* ») bafouillage désarticulé au théâtre, confusion délibérée entre les adverbes « *très* » et « *trop* » : la liste est longue et le spectacle du déclin de la langue de la diplomatie affligeant.

C'est sans doute dans le mot « *respect* » que réside le problème de la langue comme de toutes les instances de la vie courante. C'est par cela qu'il faudrait commencer : apprendre aux enfants à respecter les personnes, les choses, et notre patrimoine au cœur duquel notre langue maternelle s'efforce de continuer à vivre.

Mifa MARTIN



- Manuscrite sur l'enveloppe, imprimée sur quatre documents contenus, cette adresse : « rue Charles-de-Bergerac » n'a pas empêché deux plis, l'un d'un laboratoire d'analyses médicales (22 juill.), l'autre d'un hôpital (le 24), de parvenir à leur destinataire, le facteur ayant flairé que ce prétendu Charles devait se nommer Cyrano – d'autant que la rue Charles-de-Bergerac n'existe pas !

- En 1973, au concours Lépine, une médaille d'argent récompensa M. Jean-Pierre Bonne, aujourd'hui directeur d'école honoraire, pour son invention, le graphoguide, destinée à faciliter l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. En mai 2006, les éditions Elef s'intéressèrent à cette méthode ; elles l'ont publiée, et *le Graphoguide* atteindrait 40 000 exemplaires, selon leur directeur, M. Ulrich Tritz. Le procédé consiste à faire suivre par l'élève, à l'aide de son crayon ou de son stylo, le tracé en creux des lettres et des signes. L'Union nationale Renaissance et Culture, soutenue en cela par le conseil général de l'Essonne, considère le graphoguide comme un outil efficace pour lutter contre l'illettrisme dans nos populations et l'analphabétisme fréquent chez les migrants. Nous empruntons cette information au reportage illustré de Denise Cabelli dans le numéro 88 de la revue *le Mutualiste*. M. Bonne envisage d'appliquer sa méthode aux langues étrangères, y compris l'arabe et le chinois.

- On féminise... Il y avait des femmes et des hommes parmi les clients ; donc : « Une des clients », écrit un journaliste ! Cela me rappelle avoir lu un jour, dans un quotidien de province : « Trois cycliste, motocycliste et piéton sont entrés en collision. » C'est la grammaire distributive.

- Des « microlangues » étudiées par le « professeur Anatra » dans *le Canard enchaîné* des 13, 20 et 27 août, l'une, le louchebem, est un argot de métier, une autre le langage de convention que s'est forgé une population intermittente dans l'ennui venteux des îles Kerguelen. Sujet plus attachant : la langue que parlèrent jusque dans les années 1920 les habitants de Courtisols (Marne), et que savent encore employer quelques-uns de ceux d'aujourd'hui. « Des règles complexes d'accentuation et un grand nombre de syllabes muettes à l'infinitif rendent ardu l'apprentissage de ce langage fossile. » En un livre de 1905, l'instituteur Émile Guénard dit que les conjugaisons y subissent « des

# BA GATELLES & VURES

milliers de transformations ». Plus récemment, Geneviève Dévignes, dans *Ici, le monde changea de maître* (Éditions internationales, 1953), évoquent « l'idiome bizarre où les philologues détectent du hun dégénéré ». Une horde hunnique aurait été battue non loin de là, à La Cheppe, en 451. Le satirique hebdo ajoute à l'article un lexique d'une quarantaine de mots. Une allusion à une parenté lointaine des Hongrois avec les Huns incite à faire une comparaison scientifique entre les vocabulaires ; les philologues ont dû la faire. Pour notre part, en amateur, nous avons soumis le bref exemple du Canard aux équivalents du *Szótár Francia-Magyar* d'Eckhardt Sándor (Akadémiai Kiadó, 6<sup>e</sup> édit., 1964), sans découvrir entre les termes la moindre identité.

- Il suffit d'une lettre ou d'un accent en trop ou en moins pour brouiller ou détruire le sens d'une phrase. Voici deux cas récemment rencontrés. Le premier : « Qualité de l'information, [...] répète-t-on à l'envie ». *Sic*. Le *e* final du dernier mot est de trop ! L'auteur veut dire : à *l'envi*, locution signifiant « à qui mieux mieux », de l'ancien français *envier*, défier au jeu. « Nos hommes politiques promettent à *l'envi* de défendre notre langue. » (De même, il arrive qu'on voie « tirer partie » avec cet *e* final, au lieu de *tirer parti*.) Le second cas joue sur un accent ; le verbe *recréer*, créer de nouveau, était imprimé « récréer », avec l'aigu sur le premier *e*. Ce verbe existe aussi, mais avec un autre sens, voisin de celui de délasser, divertir. La faute d'accent est fréquente ; que de gens sont censés « pêcher » par négligence qui n'ont fait qu'y pêcher tout benoîtement ! Et voici, ornant le compte-rendu d'un livre dans un magazine, cette faute d'accent : « L'encart [...] de photos et de textes de l'ouvrage à (*sic*) l'avantage de nous donner [...] l'histoire », etc. Un simple accent grave fait du verbe *avoir* une préposition qui, en soi, n'a pas de sens.

- Deux conférenciers, N. Raffenne et A. F. Le Berre, ont fait une causerie à Saint-Nazaire, à l'initiative d'un groupe local de la Libre Pensée, sur « la magie des mots » en

général et sur l'origine des « gros mots », ceux qu'on ne dit pas en bonne compagnie et que les dictionnaires n'accueillent que depuis peu. D'après leur étude, il faut, pour y voir clair, remonter à la définition des « péchés de langue » au XII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est que sous Louis IX que la répression frappa ces mots parce que souvent associés à un blasphème. Sous la Renaissance, les péchés de langue s'appellent les « grosses paroles », converties au XVII<sup>e</sup> siècle en « grasses paroles », puis en « gros mots » chez Furetière (1619-1688). Ils sont alors chassés du lexique. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les nobles les réhabilitent à leur usage pour affirmer leur liberté de langage comme un privilège de classe... que des grands de la Révolution s'attribueront à leur tour. (Emprunté à *la Libre Pensée nantaise*, juin 2008.)

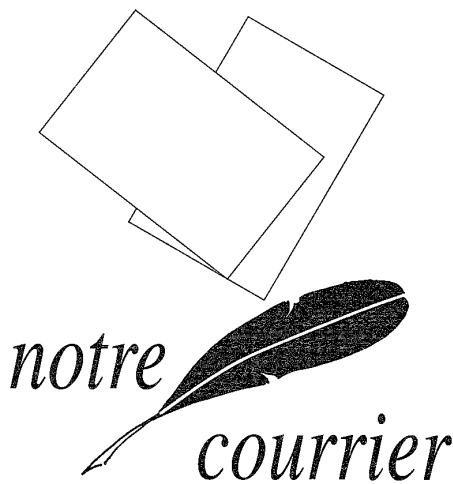
- D'une lettre de lecteur dans le magazine bimestriel *Vie nouvelle* (n° 147, oct.-nov. 08, p. 63) : « Qu'on arrête [...] de nous situer à partir de la logique patronale et gouvernementale. C'est grave quand un responsable syndical y prête le flan (*sic*). » Aux fruits ou nature ?

- L'exposition sur l'Inde au musée Albert-Kahn, à Boulogne (Hauts-de-Seine), 1<sup>er</sup> juin 2008-8 mars 2009, a remis en mémoire un maharajah francophile et francophone, Jagatjit Singh (1872-1949), qui régna de la fin de 1890 à sa mort sur le petit État de Kapurthala, aujourd'hui ville-district du Pendjab. Au retour d'un séjour en Europe, il ordonna l'enseignement des poèmes de Victor Hugo dans les écoles du pays sous sa souveraineté.

- Signalons à regret, dans le catalogue de cette passionnante exposition, une faute d'accord trop souvent relevée ailleurs : « À la seule bataille de Neuve-Chapelle (du 10 au 13 mars 1915), cinq mille soldats indiens furent tués, dans un conflit qui ne les concernaient (*sic*) pas directement. » – On retrouve cet accord vicieux dans *France-Soir* (1<sup>er</sup> oct., p. 6) : « Le volume des organisations sectaires tournent (*sic*) autour de », etc. Mauvais accord, désaccord...

- Jean-Pierre Colignon s'est sûrement réjoui du palmarès de sa 2<sup>e</sup> Dictée ludique de Sèvres (27 sept.) : un zéro faute parmi les champions, et les autres entre une demi-faute et cinq fautes ; or, le texte (© Colignon) était pavé de difficultés, voire de trahisons ! En

(Suite en page 23.)



## Compliments à Pierre-Valentin Berthier

Nouvel abonné à Lettre(s), je tiens à vous exprimer mon admiration pour la qualité de votre revue. Bravo pour le magnifique travail que vous accomplissez ! Mais je constate, hélas ! et à mon grand étonnement, que vous êtes obligés, comme nous, de lutter contre votre propre gouvernement pour conserver la langue française... en France ! Imaginez notre désarroi au Québec, nous qui sommes constamment sur la brèche car, noyés dans une mer anglophone (deux pour cent de francophones en Amérique du Nord), nous devons constamment nous battre pour assurer la survivance de la langue française.

Ce qui m'amène ici c'est que dans le numéro 46 (mai-juin 2008), dans la chronique de « Bagatelles & Bavures », vous expliquez brillamment un cas de prononciation et d'accent, en citant le poème de Victor Hugo « Après la bataille ». Or, Georges Duhamel, dans la « Chronique des Pasquier » avait fait allusion à cet aspect dans le Désert de Bièvres, dans lequel il fait parler le personnage Mommerqué, correcteur d'épreuves :

« Il dit, le père Hugo :  
... l'homme, une espèce de Maure,  
saisit un pistolet qu'il étreignait  
encore... »

C'est une légère absurdité. S'il étreignait encore le pistolet, il n'a pas besoin de le saisir. Et je respecte le père Hugo. J'ai pour lui une admiration énorme, ce qui veut dire hors de la norme. [...] »

C'est ainsi que cet exemple avait été évoqué par le grand écrivain Georges Duhamel.

Raymond Gagnier  
Anjou (Québec)

## Cacophonie ?

Votre action de défense de la langue française me semble primordiale, et je considère qu'il serait nécessaire que cette

action soit relayée à l'étranger par la diffusion de notre langue au travers d'écoles plus nombreuses enseignant le français.

Je suis régulièrement surpris, au Luxembourg, pays où les deux langues sont le français et l'allemand, en complément de la langue locale, que l'on parle anglais dans une réunion professionnelle, même s'il n'y a qu'un seul Anglais, parmi 20 ou 30 personnes !

En lisant dernièrement un journal français, je vous propose un candidat à la Carpette anglaise : l'A.M.F. (Autorité des marchés financiers), à Paris, vient de publier que les fonds d'investissement étrangers pourront publier en France toutes leurs notices en anglais, dynamique de la place financière parisienne oblige !

Olivier Granboulan  
Grand-Duché du Luxembourg

## Francophonie ?

Je ne vais certes pas reprocher à M. Hervé Bourges de prendre la défense de la Francophonie, comme il vient de le faire. Tout au contraire, même ! Mais en souriant quelque peu amèrement... Car, enfin, ce dernier a, des années durant, présidé aux destinées de la très **publique** France Télévision. Or, en ces temps-là, ses journalistes ne se privaient pas plus qu'aujourd'hui de nous asséner, à longueur d'émissions, des mots et des expressions directement empruntés au jargon anglo-saxon, quand, à la vérité, beaucoup de termes français auraient très bien pu – et même mieux ! – faire l'affaire. Mais, voilà, le snobisme régnait déjà, souverain, sur nos antennes, et **personne** ne disait rien. N'est-il pas particulièrement triste et décourageant de constater combien nos dirigeants restent dramatiquement passifs devant un aussi lamentable état de choses ?

Ainsi, par exemple, tout récemment, nos sympathiques commentateurs sportifs – qui sont vraiment les rois de la logorrhée la plus insipide – nous parlaient-ils de « tie-break » par ci et de « ace » par là, quand, officiellement, il leur est demandé d'user des expressions **jeu décisif** et **direct**. Qui ont d'ailleurs l'avantage d'être comprises de tout le monde. Mais nos autorités – la charmante madame Albanel en tête ! – n'y trouvent rien à redire, alors...

Soit, mais, de grâce, Mesdames et Messieurs qui nous gouvernez, cessez de vous ridiculiser en nous parlant de « Francophonie » !

Robert Planchard  
64 Bizaros

## Communiqué de la Chaîne du français durable (1) : « En creux »

Voici, pour ceux qui ne l'auraient pas déjà remarqué, le dernier cri de la néomanie langagière, la locution incontournable, le petit raffinement qui vous maintient à flot dans la mare parisienne où barbotent nos journaliers, le gadget à placer coûte que coûte dans la conversation. Ce petit rien qui vous empêche de vieillir, de passer pour un provincial, c'est « en creux ».

Si vous vous sentez classique, banal, si vous avez l'horrible sensation de glisser dans la méprisable catégorie des ringards, vous devez, pour ne pas être décroché du train de notre société tirée par la locomotive snobarisienne, placer à tout prix une phrase du genre :

– Oui, vous avez raison, Dupont a bien vanté les mérites du rouge, mais c'était aussi une critique *en creux* du bleu.



Ce qui est bien, c'est que ça marche quelle que soit votre position. Exemple :

– Oui, vous avez raison, Dupont a bien critiqué le bleu, mais c'était aussi, *en creux*, pour mieux vanter les mérites du rouge.

Autrement dit, dès qu'il y a une bosse il y a un creux, dès que quelqu'un met une chose en relief, il met autre chose en creux.

Donc, souvenez-vous, dans les diners en ville, faites une saillie, vous vous ferez remarquer *en creux*.

Christian Hersan  
56 Séné

## Chronique d'une navrance ordinaire

Vu :

- 1) dans Le Monde du 10/10, une publicité pour « Energy day », conférence organisée par Gaz de France ;
- 2) le 11/10, sur la vitrine du siège de Peugeot qui est situé en haut des Champs-Élysées, à droite, en gros caractères : « shopping day » ;
- 3) sur France 2, au journal de 20 heures, le

(Suite en page 20.)

(Suite de la page 19.)

11/10 ou le 12/10, un reportage sur le prochain TER rennais, le « Moovie TER ».

Navrant.

**Pierre Mouzay**  
75 Paris

**Communiqué de la Chaîne du français durable (2) : « Vieillesse »**

La population française vieillit, c'est évident. D'abord les statistiques nous le montrent : voyez la pyramide des âges.

Mais il y a d'autres indices. Observez, par exemple, le vocabulaire.

On ne parle plus de défi mais de « challenge », avec une faute d'orthographe, puisque ce très vieux mot français s'écrit *challenge*, avec un seul l.

Tout le monde, même les jeunes cadres dynamiques, me demandent si j'ai un mail. Bien sûr, j'en ai même plusieurs : quatre marteaux en acier et deux maillets de bois. Car maintenant, les vieux que nous sommes disent mail au lieu de marteau ou de maillet. Voilà encore un retour en arrière de plusieurs siècles !

J'en connais même qui disent bacon, comme au Moyen Âge, au lieu de jambon fumé. Ils prononcent « béicone » pour faire



un nid mails !

moderne, mais ça ne trompe personne, enfin, pas moi.

Quelle rétrogradation ! Bientôt les dinosaures !

**Christian Hersan**  
56 Séné

*Ce ne sont pas nos lecteurs qui le disent*

**Petit tour du Monde**

Le courrier des lecteurs du *Monde*, n° 19727, daté du 29-30 juin 2008, présente des prises de position sur l'usage ou le mésusage du français que nous relevons avec intérêt.

Nous nous réjouissons que le débat sur notre langue soit ouvert dans d'autres colonnes que les nôtres et, en particulier, dans un quotidien habituellement peu sensible à nos vues.

Nos compliments à son lectorat !

**Jargon**

À force de voir se désagrèger l'usage de la langue sans que cela entraîne de réactions, on finit par penser qu'il n'y a plus personne pour s'en rendre compte, encore moins pour s'en indigner (pour ne pas paraître grincheux), ou proposer des tournures exactes, dont plus personne ne serait sûr. Pourtant, une pensée claire exprimée clairement, c'est une arme de progrès, et d'émancipation... Et le pire n'est pas dans la presse écrite (le « sur Paris » des radios parmi mille exemples).

L'idéal serait qu'un maximum de gens continuent de parler un bon français, vivant et évolutif, et un bon anglais, et qu'on évite de mélanger du français déstructuré avec de l'américain d'aéroport. Mais il y a bien d'autres sources, internes elles-là, de jargon. Les manies commerciales, la sous-psy, la réduction constante du vocabulaire par les médias audiovisuels, la complaisance pour le communautarisme linguistique, sans oublier les SMS.

Peut-être le français a-t-il les reins assez solides pour supporter tout cela, peut-être pas...

**Hubert Védrine, ancien ministre**  
Paris

**Va-t-il enfin parler français ?**

[...] Plus inattendue est la manière quotidienne avec laquelle le chef de l'État massacre consciencieusement la langue française : « C'est pas normal que », « Faut pas s'étonner que », etc. Huit fois sur dix, M. Sarkozy supprime la négation « ne ». Bel exemple pour les élèves à qui les professeurs s'échinent à longueur d'années à inculquer une expression correcte de la langue !

Mais ne croyez pas que ce grand avocat d'affaires ignore quoi que ce soit de la syntaxe. Non, ces attentats permanents à la langue sont bien volontaires. Pour sa communication, son image, il s'agit de « faire peuple » [...]. Quel mépris pour le peuple, supposé parler incorrectement. Ajoutons à cela le parler trivial : « Descends, si tu es un homme ! », « Casse-toi, pauvre c... ! »... Cet homme-orchestre qui [...] présente ses « réformes » [...] serait bien inspiré de commencer par « réformer » son propre langage, qui porte atteinte à la dignité de la fonction présidentielle et à l'image de notre pays, à l'intérieur comme à l'extérieur.

**M. Cathala**  
Toulouse

**Vos papiers !**

Je vous envoie ce spécimen de « carte nationale de lycéen(ne) », délivrée par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Cette carte m'a été transmise par l'un de mes étudiants, surveillant d'internat au lycée agricole de Montpellier.

Vous apprécierez la mention « Kart national 2 lycé1(ne) » !

**Michel Clapié**  
34 Cap d'Agde



**Un jour sans faute**

Je propose qu'une fois par semaine, une « journée sans faute » soit mise en place par votre journal [i.e. Le Monde]. Les journalistes et rédacteurs ne pourraient pas utiliser de termes étrangers s'il existe un mot français équivalent.

Peut-être faudra-t-il ce jour-là que certains journalistes deviennent correcteurs des autres, ou que certains lecteurs volontaires participent aux corrections.

Mais pensez à l'intérêt, à la curiosité et au plaisir des lecteurs ! Et pourquoi pas également au plaisir des journalistes !

**Daniel See**  
Paris

(Suite de la dernière page.)

Louise Michel (1830-1905) est surtout connue comme une héroïne du prolétariat. Elle n'en a pas moins laissé en prose de nombreux romans, en vers des poèmes à la versification hugolienne mais d'inspiration très personnelle ; toutefois, la militante l'emporte en général sur l'écrivain, et le fonds didactique du propos apparaît sous la forme classico-romantique. – Jules Vallès (1832-1885) a d'abord écrit lui aussi classiquement. Puis, l'activisme révolutionnaire éclate dans son style ; il innove une façon à lui de s'exprimer conforme à son caractère ; il invente une écriture saccadée, fougueuse, ardente, celle de sa trilogie *Jacques Vingtras* (« l'Enfant », « le Bachelier », « l'Insurgé »), dont le troisième épisode ne paraîtra qu'après sa mort. Ce style neuf sera imité plus tard par les journalistes. « Vallès est un écrivain peu ordinaire, d'une stature peu courante dans la littérature française », écrit Thierry Maricourt (*Histoire de la littérature libertaire en France*, Albin Michel, 1990). Jules Vallès, pour qui Jean-Jacques Rousseau était un « pisse-froid », faisait revoir et corriger ses textes par Séverine (Caroline Rémy, 1855-1929), elle même femme de lettres et très engagée : elle et Sébastien Faure ressuscitèrent, en 1895, *le Libertaire*, titre disparu en 1861.

Après ces deux grands, une période s'ouvre où l'on dénombre d'une part des écrivains purs, d'autre part les militants, les théoriciens, les doctrinaires. Pour les écrivains, cela va de Lucien Descaves à Albert Camus, avec bien des retouches à faire aux biographies. Descaves n'était pas du tout libertaire quand il écrivit *Sous-Offs* (Stock, 1889), mais sa sympathie est sincère quand, en collaboration avec Maurice Donnay, il fait jouer *la Clairière* et *Oiseaux de passage*. Pour Mirbeau, pas de doute : son caractère anarchiste le portait à devenir un critique idéal de la société oppressive et inégalitaire. Camus, d'une génération postérieure où l'on méditait autrement, hésita longtemps à se situer, mais son œuvre appartient en fait à la littérature libertaire. Entre les deux époques, il y avait eu les deux guerres. La sincérité de certains des écrivains

d'avant 1914 fut parfois mise en doute ; on les suspectait d'avoir profité de circonstances favorables, attendu qu'il y avait « un public pour ça ».

Militants, doctrinaires ou théoriciens, de tendance socialiste ou individualiste, tous ont toujours écrit en bon français. Il en va de même des conférenciers et des orateurs, au premier rang desquels Sébastien Faure (1858-1942 ; *Propos subversifs*, 12 conférences, nov. 1920-févr. 1921), également auteur en librairie (*Autorité et Liberté*,



Georges Brassens  
(1921 – 1981)

1891). De même pour les philosophes : de nouveau Sébastien Faure (*Philosophie libertaire*, 1895) ; E. Armand (Ernest Juin, 1872-1962 ; *l'Initiation individualiste anarchiste*, édit. de *l'en dehors*, Paris-Orléans, 1923) ; Han Ryner (Henri Ner, 1861-1938 ; *le Crime d'obéir*, Bibliothèque de la Plume, 1900 ; *le Père Diogène*, Eugène Figuière, 1919) ; Charles-Auguste Bontemps (1893-1981 ; *l'Homme et la Liberté*) ; Louis Barbedette, *l'Incomparable Guide, essai de morale biologique* ; Julien Teppe (1910-1975), romancier et grammairien, dont la carrière a été retracée ici dans un article illustré de sa photo (n° 41) ; etc. Il conviendrait d'ajouter à ces noms ceux de beaucoup d'autres, tels Henry Poulaille (1896-1980 ; *le Pain quotidien*, B. Grasset, 1931, Stock, 1980) ; Gérard de Lacaze-Duthiers, polygraphe dont l'œuvre est innombrable ; Fernand Planche (*Durolle*, S.L.I.M., 1948, Canope, 1986) ; Paul Reboux (André Amillet,

1877-1963 ; *les Drapeaux ; la Vie secrète et publique de Jésus-Christ*) ; Gaston Leval (Pierre Piller, 1895-1978 ; *l'Œuvre constructive de Bakounine*) ; Ixigrec (Robert Collino, 1886-1975 ; *les Essais fantastiques du docteur Rob, La Ruche ouvrière*, 1966) ; Maurice Lime (Maurice Kirsch, *Gide tel que je l'ai connu*, Julliard, 1952) ; Louis Lecoin (1888-1971 ; *le Cours d'une vie*, son autobiographie, 1965) ; Georges Vidal (*Comment mourut Philippe Daudet, L'Épi*, 1923). De nombreux écrivains libertaires ont collaboré à *l'Encyclopédie anarchiste* de Sébastien Faure (1933).

Quelques lignes pour les poètes : Paul-Napoléon Roinard, cité dans notre numéro 44 (1856-1930 ; *les Miroirs*, 1908) ; Laurent Tailhade (1854-1919 ; *Poèmes aristophanesques*, 1904) ; Clovis Hugues (1851-1907 ; *les Jours de combat*, 1883) ; Eugène Bizeau (1883-1989 ; *Croquis de la rue ; Guerre à la guerre ! ; Verrues sociales*) ; Ch.-Aug. Bontemps, cité plus haut (*Destins ; Marginales*) ; Marjan (Marcel Auger, 1918-1998), et ceux de *la Tour de feu*, revue de Pierre Boujut, où dominait Adrian Miatlev. Un mot aussi sur les chansonniers : Charles d'Avray (Charles-Henri Jean, 1878-1960 ; « Les maisons », « Loin du rêve ») ; Jehan Rictus (Gabriel Randon de Saint-Amand, 1867-1933 ; *les Soliloques du pauvre*, 1897) ; Gaston Couté (voir plus loin) ; Georges Brassens (1921-1981 ; « Le gorille », « La mauvaise réputation ») ; Léo Ferré (1916-1993 ; « Jolie môme ») ; etc.

En 1923, parut aux éditions de l'Épi la version « corrigée et augmentée », et préfacée par Han Ryner, d'un livre extraordinaire, *l'Outrage aux mœurs*, dirigé contre les lois qui, à partir de celle du 29 juillet 1881, condamnaient « l'outrage aux bonnes mœurs ». On y lit l'historique de cette répression, notamment que, les 12 mai et 3 juin 1865, sous Napoléon III, le tribunal correctionnel de la Seine infligea un an de prison et 500 francs d'amende à l'éditeur Poulet-Malassis pour avoir publié *l'Occasion perdue*, œuvre de jeunesse de Pierre Corneille, « qui avait figuré dans vingt recueils » mais, il est vrai, rarement

(Suite en page 22.)

(Suite de la page 21.)

citée. Neuf autres personnes, dont une femme et... un officier de cavalerie, furent frappées de peines de prison et d'amendes, jusqu'au chef de train de la Compagnie du Nord qui avait véhiculé les bouquins ! *L'Outrage aux mœurs* réunit trente-sept exemples de poursuites semblables, où l'on trouve les noms de Ronsard, de l'abbé Prévost (!), de Voltaire, Diderot, Mirabeau, Proudhon, Baudelaire, Flaubert, Richépin, Barbey d'Aurevilly (!!), Xavier de Montépin (!!!), et, bien entendu, celui de Verlaine, dont aujourd'hui *Femmes* figure à l'édition complète de La Pléiade.

Contre-exemple : une dizaine de textes licencieux, graveleux ou immondes qui « ne furent pas poursuivis », empruntés à des écrivains comme Théophile Gautier, Victor Margueritte, Léon Daudet, Joseph Delteil, Sylvain Bonmariage. *L'Outrage aux mœurs* porte comme nom d'auteur « Lionel d'Autrec ». Qui était-ce ? Mystère pour la plupart. Or, il s'agissait de l'anarchiste montmartrois Maurice Vandamme, connu sous le nom de Mauricius (1886-1974), dont une conférence à Bourges en 1915 avait suscité un vif incident entre Malvy et Clemenceau, et qui, en 1920, fut emprisonné par la Tcheka à Moscou ; il y était allé clandestinement, lors du deuxième congrès de l'Internationale (*Au pays des Soviets*, Eug. Figuière, s. d., en fait 1921).

\*

Cela est un rapide historique. Venons-en à aujourd'hui. Un phénomène apparaît dans le fait que, par la reconnaissance de son talent, le précocement disparu Gaston Couté (1880-1911) non seulement garde la cote mais gagne en notoriété. Cela est dû pour une large part à l'équipe du Vent du ch'min, qui a su retrouver et réunir en plusieurs volumes la totalité de ses poèmes et de ses chansons. Le disque s'en est emparé et a multiplié pour Couté un public qui, de son temps, se limitait à celui des cabarets. On entend déjà l'objection : *la Chanson d'un gâs qu'a mal tourné*, ce n'est pas du français, c'est du patois beauvernon. Soit. Mais qu'est-ce que le patois, sinon une façon locale de parler le français ? C'est

du français nourri de formes, de termes et d'accents propres à chaque terroir, souvent d'archaïsmes et de locutions rurales ; il ne faut pas confondre patois et langue régionale ; le breton n'est pas compris à Aix-en-Provence ni le provençal à Brest ; les poèmes de Couté sont compris partout où l'on parle français, même si de pittoresques particularismes échappent. Pour se convaincre du génie de l'auteur, il suffit de lire « Le chant de naviois » et surtout « la Complainte des ramasseurs d'morts » (voir ci-contre) ; on constate en outre son profond savoir de la versification (avec les licences de la poésie populaire). Cent ans presque après sa disparition, Gaston Couté, poète libertaire, a le vent en poupe.



De nos jours, l'écrivain éminent de la littérature libertaire française est Michel Ragon, dont l'œuvre est multiple ; il s'en détache deux romans remarquables : *les Mouchoirs rouges de Cholet* (1984) et *la Mémoire des vaincus* (1990), publiés tous les deux chez Albin Michel. Son style est très classique en prose, mais Ragon est acquis en art à l'abstraction et en poésie à la modernité.

Inconnu jusque-là dans les lettres, Alexandre Marius Jacob (1879-1954) y surgit d'une façon inopinée avec un

genre que l'on craignait de voir disparaître, le genre épistolaire. Jacob fut condamné en 1905 aux travaux forcés à perpétuité pour avoir commis plus de cent cinquante cambriolages avec ses acolytes « les Travailleurs de la nuit ». Au bout de vingt-cinq ans, il revint de Guyane, ayant obtenu sa libération, grâce à l'appui des Quakers. Pendant sa détention, il ne cessa d'envoyer à sa mère des lettres ingénieusement codées.

Ne me dites pas que, si je fais mention de ces deux auteurs, c'est parce que nous nous sommes connus. Ne me le dites pas, car j'allais vous le dire. J'ai connu Michel Ragon au début de 1952, quand il n'avait encore publié, quatre ans plus tôt, sous le titre *les Écrivains du peuple*, que la première mouture de son *Histoire de la littérature ouvrière* (1953). Depuis, nous nous sommes revus de loin en loin, sans nous oublier jamais.

Quant à Jacob, tout bagnard qu'il ait été, je l'ai fréquenté dans ma ville natale où il s'installait les jours de foire ou de marché, car il s'était reconverti forain ; et nous avons été amis pendant vingt ans. Cambrioleur, il n'avait opéré, au profit du mouvement libertaire, que chez les riches et dans des lieux où se trouvaient des œuvres de valeur. Ses vols étaient très sélectifs ; s'apercevant que lui et ses amis opéraient chez Pierre Loti, il sonna la retraite et ils partirent sans rien emporter. Alain Sergent (André Mahé) fit sa première biographie (Seuil, 1950). Sa correspondance n'était pas destinée à la publication. Rien donc, en littérature, de plus authentique et de plus sincère. Elle a été enrichie des trouvailles faites par Jean-Marc Delpéche, puis éditée en deux gros volumes par l'Insomniaque, sous ce simple titre : *Écrits*.

Beaucoup d'écrivains ont été omis dans cette nomenclature. Il aurait fallu citer encore Élisée Reclus (1830-1905) ; Jean Grave (1859-1939) ; Manuel Devaldès (Ernest-Edmond Lohy, 1875-1956 ; *les Contes d'un rebelle*) ; Roger Monclin (*les Damnés de la guerre*) ; Pierre Besnard (*le Monde nouveau*, C.G.T.S.R., 1934) ; Victor Méric (1876-1933 ; *les Bandits tragiques*, 1926) ;



Georges Darien (1862-1921 ; *Biribi*, 1890 ; *le Voleur*, 1897). Et ceux qui ont surtout écrit dans les revues : Louis Dorlet, Louzon, Louis Louvet, Maurice Joyeux (en librairie : *le Consulat polonais*, Calmann-Lévy, 1957), Marcel Renoulet, etc.

Enfin les étrangers francophones, tels Ernestan et Marcel Dieu, dit Hem Day (belges), Charles-Ferdinand Ramuz, André Bösiger (suisses), Panait Istrati (roumain), et une brochette québécoise au XIX<sup>e</sup> siècle. Après ce survol d'un panorama littéraire où le passé l'emporte sur le présent, terminons par la mention spéciale que mérite le spirituel écrivain et critique bien connu Bernard Thomas, biographe de Jacob après Alain Sergent.

P.-V. B.

## Bagatelles & Bavures

(Suite de la page 18.)

voici un aperçu : « ... les sigisbéés successifs fuyaient la péronnelle, [...] son inculture aux profondeurs hadales [...]. Notre héroïne avait beau se présenter aux bals les plus cotés enturbannée d'un madras rubané de soie rouge Carpaccio et vêtue d'une robe de brocart enrubannée de mousseline, les prétendants prétendument passionnés la délaissaient. Nul hyménée en vue ! » Qu'en dites-vous ? C'est hadal !

• La poétesse Azadée Nichapour, dans la *Lettre-Bulletin* (n° 30, sept.) de la Société des gens de lettres, regrette qu'en France il faille que les poètes meurent pour qu'on parle d'eux : « On me rétorquera, observe l'auteur, que la faute revient aux poètes eux-même (sic), que s'ils ne déplacent pas les foules c'est qu'ils écrivent des poèmes illisibles tout au plus appréciables par quelques universitaires. C'est le cas en effet de quelques poètes dont l'œuvre paraît hermétique pour le plus grand nombre. » Très bien. Cela, on le lit trop rarement. Mais l'illisibilité n'est pas le fait de « quelques » poètes. La poésie française est de longue date infectée par le virus des abscons.

P.-V. B.

## Sillons trop abreuvés...

### « La complainte des ramasseurs d'morts »

Les horreurs de la guerre de 1870 ont inspiré à Gaston Couté cette complainte émouvante et sobre. Elle est composée dans le parler de l'époque de la Beauce, avec le vocabulaire du quotidien de cette région rurale (voir les notes).

**C**HEU NOUS, le lend'main d' la bataille,  
On est v'nu quéri' les fermiers :  
J'avons semé queuq's bott'lé's d' paille  
Dans l' cul d' la tomb'rée à fumier ;  
Et, nou' jument un coup ett'lée,  
Je soumm's parti, rasant les bords  
Des guérets blancs, des vign's gelées,  
Pour aller relever les morts...

Dans moun arpent des « Guerouettes » (1),  
J' n' n'avons ramassé troués  
Avec Penette...  
J' n' n'avons ramassé troués :  
Deux moblots, un bavaroués !

La vieill' jument r'grichait (2) l'oreille  
Et v'la-t-y pas qu' tout en marchant,  
J' faisons l' ver eun' volte d' corneilles  
Coumm' ça, juste au mitan d' mon champ,  
Dans c' champ qu' était eun' luzarnière.  
Afin d' mieux jiter un coup d' yeux,  
J' me guch' dessus l' fait' d' eun' têtiière (3),  
Et quoué que j' voués ?... Ah ! nom de Dieu !

Troués pauv's bougr's, su' l' devars des mottes,  
Étint allongés tout à plat,  
Coumme endormis dans leu' capote,  
Par ce sapré' matin d' verglas ;  
Ils' tin déjà raid's coumme eun' planche :  
L' peurmier, j'avons r'trouvé son bras,  
– Un galon d' lain' roug' su' la manche –  
Dans l' champ à Tienne, au creux d' eun' râ'...  
[(4)]

Quant au s'cond, il 'tait tout d' eun' pièce,  
Mais eun' ball' gn' avait vrillé l' front  
Et l' sang vif de sa bell' jeunesse  
Goulait par un michant (5) trou rond :  
C' était quand même un fameux drille  
Avec un d' ces jolis musieaux  
Qui font coumm' ça r'luquer les filles...  
J' l' ons chargé dans mon tombezieu !...

L' trouésième, avec son casque à ch'nille,  
Avait logé dans nou' maison :  
Il avait toute eun' chié' d' famille,  
Qu' il eusspliquait en son jargon.  
L' f'sait des aguignoch's (6) au drôle,  
Li fabriquait des subeziots (7)  
Ou ben l' guchait (8) su' ses épaules...  
L' n' aura pas r'vu ses petiots !...

Là-bas, dans un coin sans emblaves,  
Des gâs avint creusé l' sol frouéd  
Coumm' pour ensiler des beutt'raves :  
J' soumm's v'nu avec nou' charroué !  
Au fond d' eun' tranché', côte à côte,  
Y avait troués cent morts d' étendus :  
J' ons casé su' l' tas les troués nôt'es,  
Pis, j' ons tiré la tarr' dessus...

Les jeun's qu' avez pas vu la guarre,  
Buvons un coup ! parlons pus d' ça !  
Et qu' l' anné' qui vient soit prospare  
Pour les sillons et pour les sâs (9) !  
Rentrez des charr'tés d' grapp's varmeilles,  
D' luzarne grasse et d' francs épis,  
Mais n' fait's jamais d' récolt' pareille  
À nou' récolte ed' d' souéxant'-dix !...

Gaston COUTÉ

(1) Une *guérouette* désigne un terrain, un champ, de peu de valeur.

(2) Un animal *regriche* les narines, les oreilles ou le poil, c'est-à-dire qu'il les dresse sous le coup de la crainte. Un chien peut aussi *regriche* (montrer) les dents.

(3) La *têtiière* est la partie élevée d'un champ, d'un tertre.

(4) *Râ*, pour *raie*, sillon creux.

(5) *Michant*, pour *méchant*, petit, de peu d'importance.

(6) Les *aguignoches* sont des agaceries amicales.

(7) Le *subeziot*, ou *subéziot*, est un sifflet, le plus souvent de sureau, confectionné lorsque la tige est en sève, pour que l'aubier s'en détache mieux.

(8) *Gucher*, pour *jucher*.

(9) *Sâ* pour *cep*.



# Survol de la littérature libertaire

**M**ONSIEUR PASCAL SIGODA, qui dans notre Courrier du numéro 45 regretta qu'il ne fût pas beaucoup parlé ici des grands écrivains libertaires, a dû être rassuré par la réponse aimable de notre rédacteur en chef se référant à l'article substantiel de Pierre Michel sur Octave Mirbeau dans le numéro 44. Je pense qu'aux yeux des collaborateurs de *Lettre(s)* l'opinion politique des écrivains n'est pas essentielle pour qu'ils parlent d'eux, sans proscription ni prosélytisme. On peut se délecter à lire Barbey d'Aurevilly et ne point adhérer à son passéisme. Mirbeau l'anarchiste fut parfois défendu par des écrivains comme Léon Daudet et Maurice Barrès, bien éloignés de ses idées.

Ce qui étonne, en revanche, à bon droit, c'est le respect des libertaires pour la langue. Eux qui veulent chambouler tant de choses écrivent fort bien, sans fautes de grammaire et en très bon style. Même ceux qui professèrent un engouement pour le surréalisme ne dérogeaient pas sensiblement aux règles établies. Parbleu ! Les écrivains libertaires sont comme tout le monde : s'ils écrivent, c'est pour être compris. Une chance : de siècle en siècle, professionnels de l'écrit et usagers du commun leur ont forgé une langue qui permet de tout exprimer, profitons-en ! Cette langue est d'ailleurs elle-même libertaire, avec des mots au sens multiple et des verbes à la conjugaison assez fantaisiste ; langue réputée néanmoins pour sa clarté. Certes, l'obscur a ses chantres, qui font florès en poésie mystique. Les écrivains libertaires ont plutôt tendance à s'exprimer clairement.

Le mot *libertaire* date (Le Robert) de 1858, année où le poète Joseph Déjaque (1822-1864) fonda le premier *Libertaire*, en français, aux États-Unis. On ne saurait donc l'appliquer à Restif de La Bretonne (1734-1806). Or, l'autodidacte Restif est le type même de l'écrivain

libertaire ; Nicole Masson lui a consacré un bel article dans le numéro 41. Des ouvrages de lui, totalement inconnus, dorment dans l'enfer de la Nationale. C'est un novateur en plusieurs domaines ; outre son *Monsieur Nicolas* et son *Paysan perversi*, il a composé lui-même (il était typo) et publié *les Nuits de Paris*, un chef-d'œuvre. Restif, déambulant la nuit dans la capitale, a laissé des centaines de récits de ses balades nocturnes, y compris vingt nuits révolutionnaires. Les Amis de l'Histoire ont publié en 1969 un condensé des *Nuits de Paris*, préfacé par François de Clermont-Tonnerre.

\*



Pierre-Joseph Proudhon  
(1809 – 1865)

Dans le premier tiers du xx<sup>e</sup> siècle, un écrivain libertaire très lu était Georges de La Fouchardière, dont on trouvait chaque jour, y compris alors le dimanche, le « Hors d'Œuvre » en p. 2 du quotidien *l'Œuvre*, en ce temps-là journal propre et très écouté. Ces chroniques étaient un délice de style et d'humour. En outre, on lisait chaque mercredi dans *le Canard enchaîné* son

*rez-de-chaussée* (1) « la Chronique du Bouif », qui faisait écho à son roman *le Bouif errant*, dont il avait été fait un film à épisodes, avec pour vedette le comique Félicien Tramel (1880-1948).

La personnalité de La Fouchardière parut équivoque quand il prit parti pour le préfet de police Chiappe lors d'une répression policière. *Le Canard enchaîné* le vira raide comme balle, et c'en fut fait de « la Chronique du Bouif ». La petite dérive en précédait une plus grande. La guerre venue, *l'Œuvre* étant en zone occupée, La Fouchardière y continua sa chronique. Écrivit-il des choses reprochables ? Toujours est-il que son nom est tombé dans l'opprobre. « Toute guerre s'attaque d'abord au langage », a dit Daniel Alarcón (*Lost City Radio*, Albin Michel, 2008).

Or, il avait à son actif une œuvre abondante, et de valeur, antérieure à la guerre, et que ne devrait frapper aucun discrédit ; ne serait-ce que son œuvre préférée, *la Chienne*, dont il a été tourné un film qu'on a revu en nocturne à la télévision. Un choix de ses « Hors d'Œuvre » devrait tenter un éditeur. D'autres exclus ont été remis dans le public pour la partie de leurs écrits non pervertie par la collusion avec le nazisme ; ainsi, l'on a réimprimé des ouvrages de Céline, et même Brasillach, fusillé à la Libération, a été réédité par le Club de l'Honnête Homme sous la direction de Luce Fieschi. Mais nous ne sommes évidemment plus ici chez les libertaires.

\*

À la source, figure notamment Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865), philosophe et théoricien de l'anarchisme ; ses œuvres, comme la rédaction des journaux qu'il dirigea, sont d'une stricte rigueur langagière ; l'imparfait du subjonctif y règne aux bons endroits. Après lui, les deux figures historiques du siècle en littérature libertaire sont Louise Michel et Jules Vallès.

Pierre-Valentin BERTHIER

(Suite en page 21.)

(1) Le *rez-de-chaussée* est un terme de typographie désignant un article de pied de page, à la une.